

**Suivi des contrats de désendettement et de développement
au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Congo, en Guinée et en RDC
Projet de renforcement de la mobilisation des sociétés civiles**

Rapport d'évaluation, capitalisation et prospective

MAI 2018

Avec le soutien de :



| | |
|---|-----------|
| I _ Évaluation | 4 |
| 1-> Méthodologie | 4 |
| 2-> Synthèse des données | 6 |
| 3-> Questions évaluatives | 7 |
| 4-> Conclusions de l'auto-évaluation | 12 |
| II _ Capitalisation | 13 |
| 1-> Définition commune du suivi indépendant | 13 |
| 2-> Analyse commune du C2D | 16 |
| III _ Prospective | 19 |
| 1-> Aspect institutionnel : quel avenir pour le travail en réseau(x) ? | 19 |
| 2-> Aspect stratégique : quels axes de plaidoyer devons-nous privilégier ? | 20 |
| 3-> Synthèse | 21 |
| Annexes | 22 |
| Questionnaire de l'auto-évaluation | 22 |
| Grille d'entretiens de l'auto-évaluation | 24 |
| Programme de l'atelier d'auto-évaluation | 26 |
| Programme de l'atelier de capitalisation | 27 |
| Programme de l'atelier de réflexion prospective | 28 |
| Participants au séminaire d'évaluation, de capitalisation et de prospective des 14-17 mai 2018 à Paris | 29 |
| les différents dispositifs de suivi indépendant mis en œuvre ou envisagés au Cameroun, en Côte-d'Ivoire, en Guinée au Congo et en RDC | 30 |

Liste des acronymes

| | | | |
|----------------|---|--------------|--|
| AFD | Agence Française de Développement | FNDP | Forum National sur la Dette et la Pauvreté (Côte d'Ivoire) |
| APD | Aide Publique au Développement | ODD | Objectifs de Développement Durable |
| APE | Accord de Partenariat Economique | OSC | Organisation de la Société Civile |
| C2D | Contrat de désendettement et de développement | PC2D | Plateforme Congolaise sur la Dette et le Développement (RDC) |
| CADIF | Coalition pour les Alternatives Dettes et Développement (Guinée) | PCUD | Plateforme nationale des Citoyens Unis pour le Développement (Guinée) |
| CADTM | Comité pour l'Abolition des Dettes Illégitimes | PF2D | Plateforme Dette et Développement (Congo) |
| CCFD-TS | Comité catholique contre la faim et pour le développement - Terre Solidaire | PFDD | Plateforme Française Dette & Développement |
| CFDT | Confédération Française Démocratique du Travail | PFIAD | Plateforme d'Information et d'Action sur la Dette (Cameroun) |
| CGT | Confédération Générale du Travail | PIADD | Plateforme d'Information et d'Action sur la Dette et le Développement (Guinée) |
| COS | Comité d'Orientation et de Suivi | PPP | Partenariats Public/Privé |
| CSCI | Convention de la Société Civile Ivoirienne | PSI | Projet de Suivi Indépendant |
| CTB | Comité Technique Bilatéral | RDC | République Démocratique du Congo |
| CVC | Comité Villageois de Concertation | REGED | Réseau Gouvernance Economique et Démocratie (RDC) |
| DC | Dynamique Citoyenne (Cameroun) | | |
| FJEC | Forum des Jeunes Entreprises du Congo | | |

Introduction

En janvier 2000, le gouvernement français s'est engagé à retraiter l'ensemble de ses créances d'aide publique au développement (APD) contractées par les « Pays Pauvres Très Endettés » (PPTe) sous la forme d'un refinancement par dons, gérés dans le cadre des contrats de désendettement et de développement (C2D)¹.

L'un des engagements de la France, au moment de la création de ces C2D, était d'associer pleinement la société civile (en France et dans les pays concernés) au mécanisme.

C'est dans ce contexte que la Plateforme Française Dette & Développement (PFDD) a décidé en 2015, dans une logique de mise en réseau, de s'impliquer auprès des sociétés civiles de cinq pays (Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Guinée et République Démocratique du Congo) signataires des cinq C2D les plus importants afin, d'une part, de renforcer leurs capacités techniques et institutionnelles, et d'autre part d'exercer un plaidoyer auprès des autorités françaises pour une meilleure participation des sociétés civiles à la préparation et au suivi des C2D.

De cette volonté est né le projet de « *Renforcement de la mobilisation des sociétés civiles pour le suivi des contrats de désendettement et de développement* ».

Ce projet, dont la mise en œuvre a été assurée par la PFDD, visait à promouvoir cette association pleine et entière des sociétés civiles, en :

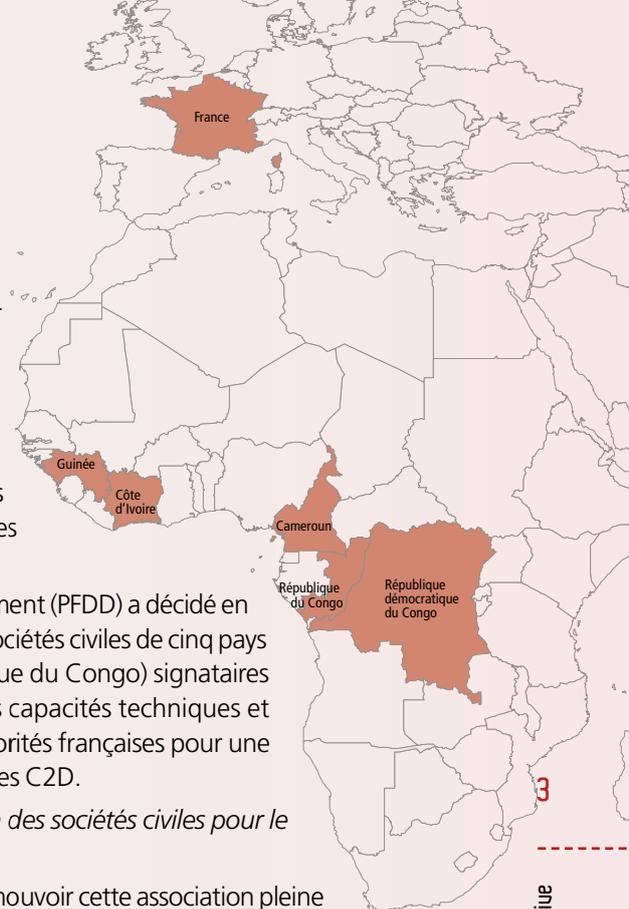
- Appuyant la structuration des organisations de la société civile dans les pays africains concernés et renforçant leurs capacités de suivi des C2D, d'une part ;
- Menant un plaidoyer auprès des parties prenantes des C2D (ministères, AFD, autorités locales) pour une plus grande transparence sur les C2D, un meilleur accès à l'information par la société civile et une plus forte prise en compte de la nécessité de donner les moyens aux sociétés civiles locales de mener un suivi indépendant et citoyen des projets financés par les C2D, d'autre part.

Rappel des objectifs et résultats attendus du projet :

| | |
|----------------------------|--|
| Objectif spécifique | Renforcer le rôle de la société civile française et des sociétés civiles du Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Guinée et RDC sur les questions de dette et de financement du développement. |
| Résultat 1 | La PFDD est un interlocuteur connu et reconnu pour son expertise sur les questions de dette et développement par les pouvoirs publics, les médias et le grand public. |
| Résultat 2 | Les sociétés civiles locales sont pleinement engagées dans le processus de préparation et de suivi des C2D et sont reconnues comme légitimes par les pouvoirs publics français et des cinq pays concernés. |
| Résultat 3 | Les capacités techniques et citoyennes de suivi et d'analyse des C2D des sociétés civiles locales sont renforcées. |
| Résultat 4 | Les acteurs de la société civile, en France et dans les cinq pays concernés, capitalisent leurs différentes expériences et diffusent les résultats obtenus. |

Du 14 au 17 mai 2018, à l'approche de la fin de la première phase de ce projet, la PFDD a décidé d'organiser un atelier à Paris, en présence des représentants des plateformes partenaires du Cameroun, de Côte d'Ivoire, du Congo, de Guinée et de RDC, afin de procéder avec ses partenaires à une **évaluation** du travail mené ensemble pendant trois ans (I), de **capitaliser** les définitions de suivi indépendant élaborées et les analyses des C2D réalisées par les organisations impliquées (II) et de **définir** ensemble des axes de réflexion et d'action prospectifs pour la suite (III).

Ce travail a été préparé en amont, animé et consigné dans le présent rapport avec l'appui de Rodolphe Poirier, consultant.



¹ Le C2D est un outil qui permet de reconvertir la dette de pays pauvres très endettés, en exigeant d'eux qu'ils continuent d'honorer leur dette, mais en reversant à chaque échéance, la somme correspondante sous forme de dons, et en s'assurant que ces sommes sont utilisées pour financer des programmes de développement et de lutte contre la pauvreté.

I - Évaluation

Au terme de trois années de mise en œuvre, une auto-évaluation a été réalisée dans le cadre d'une **démarche d'accompagnement** des acteurs.

Il s'agissait d'un exercice à visée formative cherchant à faire émerger les effets et changements induits par le projet à travers une **auto-évaluation sommative**.

Cet exercice a été appréhendé comme une démarche prospective de construction et d'aide à la décision pour la PFDD et ses partenaires, en appréciant et en mettant en lumière les pratiques développées par le projet. Il devait aussi permettre d'améliorer la lisibilité du projet.

Il a donc nécessité d'effectuer un **bilan des réalisations** des trois années de projet, en tenant compte des acquis et du niveau de réalisation de ses activités. Il s'agissait donc de mesurer la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la pérennité des actions conduites, sur la base des indicateurs définis, en mettant en lumière les forces et faiblesses.

L'exercice s'est déroulé en deux temps :

- **2-13 mai 2018** : une analyse préalable à travers d'une part l'étude des documents produits durant ces trois années (rapports, comptes-rendus, etc.), et d'autre part des questionnaires soumis aux acteurs du projet ainsi que des entretiens avec des interlocuteurs clefs.
- **14-17 mai 2018** : un atelier de travail regroupant des représentants de chacune des plateformes nationales, durant lequel les réponses aux questions évaluatives ont été approfondies.

1 -> Méthodologie



Un exercice à visée formative car, dans l'optique de la poursuite du partenariat entre les plateformes, il est apparu essentiel de :

- > **rendre compte de la qualité du travail accompli** et l'atteinte des objectifs
- > **valoriser les pratiques induites par le projet** et l'impact de celles-ci d'une part sur l'élaboration et la mise en œuvre des C2D, et d'autre part sur les réseaux partenaires
- > **constituer un levier d'informations** pour les acteurs et partenaires leur permettant de **renforcer la pertinence et la performance d'actions futures**
- > **servir d'outil d'aide à la décision** pour tous les arbitrages concernant les perspectives du projet et l'évolution de la stratégie d'intervention de la PFDD et de ses partenaires

Cette auto-évaluation s'est inscrite dans une démarche collective des plateformes partenaires, incluant un travail de capitalisation ainsi qu'un exercice de prospective.

Il s'agissait au préalable de distinguer clairement l'auto-évaluation de l'évaluation externe. L'auto-évaluation doit être un exercice simple et maîtrisable par les acteurs, qui doivent eux-mêmes tirer un bénéfice de leur participation au processus. L'auto-évaluation comporte en effet une dimension d'apprentissage collectif pour les acteurs du projet, ce qui doit être pris en compte dans la démarche adoptée.

Cette auto-évaluation s'est articulée autour de trois critères évaluatifs. Pour chacun des critères, une ou deux questions évaluatives ont été proposées, auxquelles l'exercice s'est attaché à répondre. Les critères et questions évaluatifs ont été sélectionnés de façon à s'inscrire d'une part dans des problématiques spécifiques au projet et à ses acteurs, et d'autre part dans les exigences communément requises dans le cadre de l'évaluation de projets de développement.

| Critères d'évaluation | Questions évaluatives |
|---|--|
| Pertinence de l'approche en réseaux nationaux et transnationaux pour renforcer le rôle des sociétés civiles dans le suivi des C2D | <i>Le partenariat entre les plateformes Dette & Développement a-t-il contribué à leur renforcement technique et organisationnel dans les cinq pays ?</i> |
| Efficacité des actions menées | <i>Dans quelle mesure les activités de plaidoyer ont-elles influencé la définition et le suivi des C2D dans les cinq pays ciblés ?</i> |
| Durabilité du dispositif mis en œuvre | <i>Les plateformes sont-elles devenues des interlocutrices reconnues des pouvoirs publics ?</i> |
| | <i>Le dispositif de mise en réseau est-il appelé à perdurer après la fin du projet ?</i> |

Collecte des données et première analyse

La revue documentaire a constitué le point de départ de la démarche. Elle a permis au consultant de se saisir du contexte et de s'imprégner de l'environnement du projet. Ont été analysés à la fois des documents cadres, des documents institutionnels mais également opérationnels (présentant notamment les outils et modalités de fonctionnement des dispositifs mis en place par le projet) ou encore des différentes productions.

A la suite, un référentiel d'évaluation² a été proposé, synthétisant les questionnements des acteurs ainsi que les exigences liées à un tel exercice. Les questions évaluatives ont été déclinées en hypothèses et indicateurs.

L'étape suivante a consisté à collecter les informations directement auprès des acteurs du projet. Pour cela, deux types d'approche ont été utilisées :

- Des questionnaires à remplir par les membres des plateformes sollicités. Ces questionnaires ont été élaborés sur la base d'un référentiel d'évaluation et conçus de façon à pouvoir être rapidement dépouillés et analysés.
- Des entretiens semi-structurés, pour lesquels une grille d'entretien a été déterminée. Cette grille a été construite à partir du même référentiel d'auto-évaluation. Quelques personnes-clefs ont été identifiées pour participer à ces entretiens à distance.

Dans ce cadre, 25 membres des six plateformes ont été sollicités pour répondre aux questionnaires, et sept entretiens individuels ont été réalisés.

Après analyse des données collectées, un document de synthèse a été produit, destiné à servir de base de travail lors de l'étape suivante de l'exercice.

Finalisation de l'auto-évaluation

Lors de l'atelier de bilan et perspectives qui s'est déroulé à Paris du 14 au 17 mai 2018, les participants membres des plateformes partenaires ont consacré une séquence à :

- Partager les conclusions de la phase de collecte de données et d'analyse
- Approfondir et illustrer les réponses aux questions évaluatives
- Valider collectivement le résultat de la démarche d'auto-évaluation

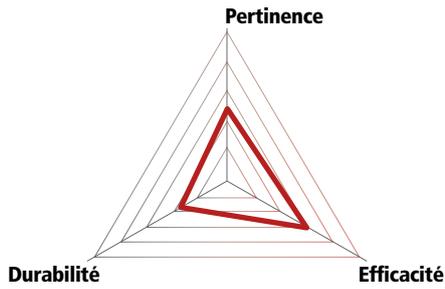
Groupe 1 : Pertinence de l'approche en réseaux
Groupe 2 : Efficacité des actions menées
Groupe 3 : Durabilité du dispositif mis en œuvre

Pour cela, après une présentation des données collectées et de l'analyse proposée, les participants au séminaire se sont répartis dans trois groupes de travail traitant les trois critères évaluatifs. Chaque groupe avait pour objectif d'enrichir et approfondir les réponses

apportées, notamment à travers des exemples concrets, et le cas échéant de corriger certaines erreurs factuelles. L'exercice s'est clos sur un débat en plénière donnant lieu à la validation de l'exercice.

² Référentiel présenté en annexe.

2 -> Synthèse des données

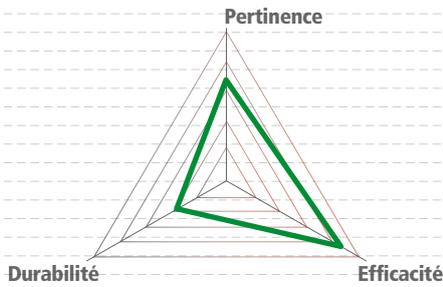


Les données collectées à travers les questionnaires ont été traitées de façon à visualiser la **perception** par les acteurs du projet des trois **critères** d'évaluation : pertinence de l'approche, efficacité des actions et durabilité des dispositifs.

Dans le graphique obtenu, on constate que les membres des plateformes considèrent la **durabilité** des dispositifs comme étant problématique, alors que l'**efficacité** des actions semble reconnue.

Cette perception globale ne rend néanmoins pas compte de celle de chaque plateforme, qui montre une grande **hétérogénéité**, s'expliquant par les différences importantes entre chacune, en termes organisationnels ou institutionnels, ainsi que par rapport aux contextes dans lesquels elles évoluent ou à leur degré de maturation. Ces différences reflètent la variété des impacts constatés auprès de chaque plateforme, ainsi que dans la perception exprimée par leurs membres.

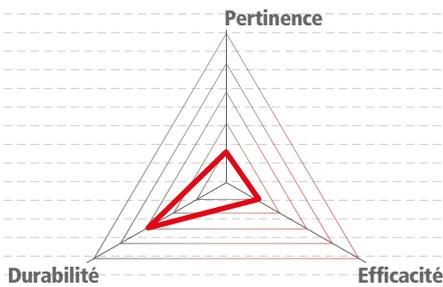
— PFIAD Cameroun



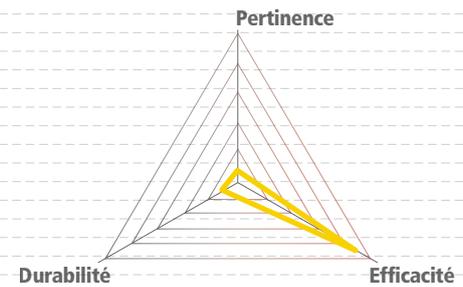
— CSCI Côte d'Ivoire



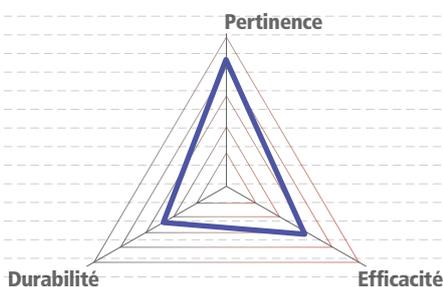
— PF2D Congo



— PIADD Guinée



— PC2D RDC



— PFDD France



3 -> Questions évaluatives

Pertinence de l'approche en réseaux nationaux et transnationaux

Question évaluative 1

Le partenariat entre les plateformes a-t-il contribué à leur renforcement technique et organisationnel dans les cinq pays ?

Critères de jugement / hypothèses

- _ Les acteurs membres des plateformes ont développé des compétences dans les secteurs concernés par le C2D
- _ Les plateformes ont amélioré leur gouvernance et leur organisation au long du projet
- _ Les plateformes nationales ont élaboré des stratégies d'intervention en matière de participation au processus C2D

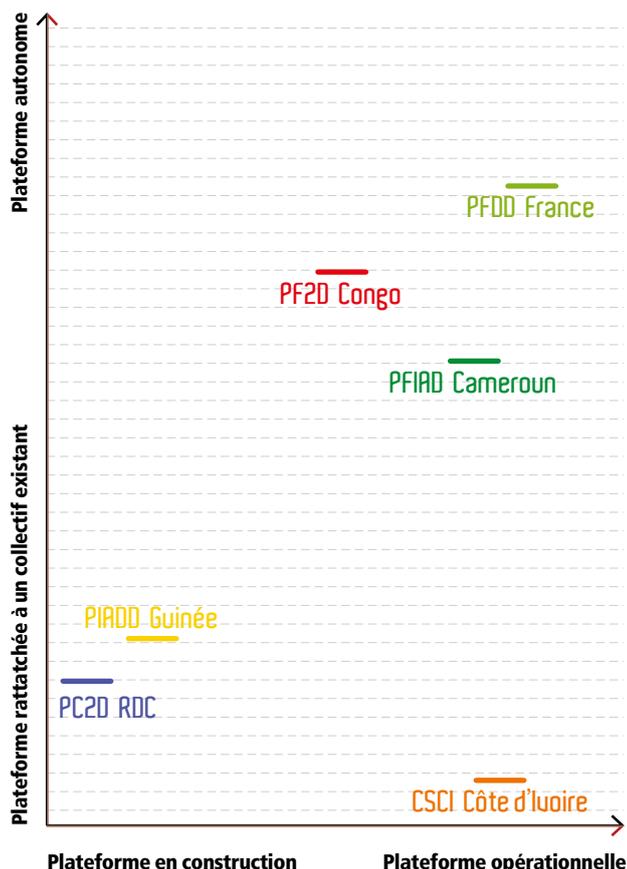
Indicateurs

- _ L'ensemble des OSC mobilisées dispose d'une feuille de route commune et transversale en matière de participation de la société civile au processus C2D
- _ Dans chaque pays, les parties prenantes valident les termes de référence pour un suivi indépendant et citoyen des C2D
- _ Adoption par chacun des acteurs du projet de principes-clefs en matière de représentation de la société civile

Profil des plateformes nationales

Avant de mesurer le processus de renforcement des plateformes partenaires, il a été constaté que les réseaux membres du projet présentaient des profils hétérogènes. On peut les définir selon deux critères, sachant qu'il en existe d'autres :

- _ Degré de structuration
- _ Niveau d'autonomie par rapport à un collectif fondateur



Ces différences sont fortement liées à l'histoire de chaque plateforme. Ainsi, les plateformes en cours de structuration restent généralement tributaires d'une « structure-mère » qui constitue un cadre dans lequel elles peuvent se développer. C'est le cas pour la PIADD de Guinée, issue de la PCUD, ainsi que pour la PC2D de RDC, liée au REGED. La situation est différente en ce qui concerne la plateforme ivoirienne, pour laquelle les activités sont réalisées par la CSCI.

De même, on constate une corrélation entre la performance de chaque plateforme nationale avec d'une part l'état d'avancement du processus C2D, et d'autre part la qualité de ses relations avec les pouvoirs publics. Ces deux facteurs exogènes apparaissent comme déterminants dans les capacités d'action des plateformes nationales. Par ailleurs, les acteurs ont noté que les Programmes Concertés Pluri-Acteurs (PCPA) ont eu un impact significatif sur la constitution des plateformes nationales (Congo, Guinée, Cameroun).

Partenariat avec la PFDD

Le **partenariat** entre les plateformes africaines et la PFDD a joué un rôle déterminant en termes de **renforcement des structures**. La PFDD a assumé une fonction fédératrice auprès des plateformes, notamment sur les plans de :

- _ la collecte et la diffusion de l'**information**
- _ l'appui **politique** dans les processus C2D
- _ la sensibilisation et la mobilisation des acteurs
- _ la mise en **réseau** des structures

La PFDD occupe ainsi une **position centrale** dans l'animation du réseau. Les acteurs des cinq plateformes s'accordent pour considérer l'apport de la PFDD comme déterminant dans la **fluidité** de l'information et des relations entre les membres. Dans ce dispositif, les relations **transversales**, directement entre plateformes africaines, s'avèrent néanmoins productives, quoique moins développées.

Renforcement des plateformes et des acteurs

Trois niveaux de renforcement ont été identifiés par les acteurs du projet :

- _ **Technique** : acquérir une meilleure connaissance des mécanismes du C2D
- _ **Organisationnel** : identifier le mode d'organisation adéquat
- _ **Politique** : apprendre à mieux peser sur le processus C2D

La question de la **formation** des acteurs s'est essentiellement jouée au niveau **bilatéral**, entre organisations membres de la PFDD et leurs partenaires « historiques » dans les cinq pays concernés. L'organisation de la PFDD par « **groupes-pays** » a eu tendance à renforcer ce type de relations. Ce mode d'organisation de la PFDD entraîne un risque de **morcellement** de l'approche en réseau, mais par ailleurs renforce la **mobilisation** des membres français, leur permettant de continuer à entretenir leurs relations de longue date avec leurs partenaires.

La mise en réseau des plateformes, notamment l'organisation de rencontres communes, a favorisé les échanges **transversaux** entre plateformes, au-delà des relations centrées sur la PFDD. Néanmoins, les acteurs s'accordent à constater que ces relations pourraient être plus développées.

La stratégie de **réseautage** mise en œuvre a permis d'une part aux réseaux de bénéficier d'appuis et de disposer d'information de la part de leurs pairs (exemples du Cameroun et du Congo), et d'autre part de renforcer leur assise institutionnelle, facilitant ainsi leur **légitimité** à siéger dans les instances des C2D (*exemple de la PF2D-Congo, dont le soutien par le réseau de plateformes a été déterminant pour sa participation au COS*).

Les plateformes partenaires ont ainsi, grâce au soutien du projet et de la PFDD, réussi à s'imposer comme des **interlocuteurs** légitimes des pouvoirs publics, et comme des acteurs **incontournables** à intégrer dans les instances des C2D, notamment dans les COS.

Gouvernance

Les modalités du **partenariat** construit entre les six plateformes ont ménagé à chacune d'entre elles un espace de pleine souveraineté quant à son mode de gouvernance. L'hétérogénéité des structures, ainsi que la variété des contextes nationaux, entraînent différents types d'organisation et de fonctionnement. Le projet n'a pas eu pour vocation de promouvoir un dispositif unifié de gouvernance, mais plutôt d'appuyer les plateformes à se conformer à un socle commun de **valeurs** et de **principes**.

Stratégies

Les stratégies élaborées par les plateformes partenaires dans le cadre du projet se sont concentrées sur le **suivi indépendant** des C2D. Les **attentes** des certains acteurs ont porté néanmoins sur un champ plus vaste, incluant la question du suivi de la dette au sens large, voire du contrôle citoyen des actions de l'Etat.

Un tronc commun a été constitué en matière de **plaidoyer**, dans les pays africains ciblés et en France. Ensuite, chaque plateforme nationale a défini sa stratégie d'intervention selon les objectifs du projet. Celles-ci étaient initialement axées sur la participation des sociétés civiles à la préparation et au suivi indépendant des C2D. Les **obstacles** rencontrés dans chacun des pays ont entraîné une concentration

des activités sur la participation des plateformes aux **instances** C2D dans chaque pays, principalement au COS. En Guinée, l'essentiel des activités s'est jusqu'à lors porté sur l'intégration de représentants de la PIADD dans le COS.

Les stratégies construites par les plateformes au cours de la mise en œuvre du projet se sont ainsi focalisées sur les moyens à déployer pour assurer la **participation** des plateformes dans les instances. Le rôle de la PFDD a, dans ce contexte, été déterminant pour accompagner le processus de désignation des représentants de la société civile au sein des COS (Congo).



L'approche « réseau » adoptée par le projet a permis de **relancer les dynamiques** autour des plateformes dans les six pays. Le soutien apporté par la PFDD, ainsi que la crédibilité des plateformes nationales acquises au sein d'un réseau transnational, ont permis à celles-ci de s'imposer face à d'autres structures comme **représentantes légitimes** de la société civile dans les instances C2D.

Si le rôle joué par la PFDD apparaît comme central dans le processus de renforcement des plateformes, un certain manque de **fluidité** a été constaté dans les relations entre les plateformes.

Efficacité des actions menées

Question évaluative 2

Dans quelle mesure les activités de plaidoyer ont-elles influencé la définition et le suivi des C2D dans les cinq pays ciblés ?

Critères de jugement / hypothèses

- _ Les plateformes ont pu être représentées au sein des instances de gouvernance du C2D dans leur pays (COS, CTB)
- _ Les plateformes membres du projet ont soumis des propositions aux instances du C2D, au niveau national et/ou transversal
- _ Des propositions de la société civile apparaissent dans les documents institutionnels des C2D

Indicateurs

- _ Un représentant de la société civile locale, représentatif et légitime, participe aux COS et aux CTB dans les cinq pays
- _ Taux de prise en compte des propositions émanant des sociétés civiles au sein des instances de gouvernance du C2D (COS et CTB)

L'implication des plateformes dans les processus C2D est principalement soumise à **deux facteurs** :

- _ Niveau de **structuration** de la plateforme
- _ **Relations** avec les pouvoirs publics nationaux

Les nombreux obstacles auxquels les plateformes doivent faire face entraînent une concentration des actions de plaidoyer sur les étapes **préalables** au suivi effectif :

- _ **Mobilisation** des acteurs autour des questions liées à la gestion de la dette dans les pays concernés
- _ **Acceptation** et validation d'un projet de suivi indépendant par les instances des C2D
- _ **Intégration** dans les instances C2D, notamment du COS

En effet, concernant ce dernier point, les propositions soumises par les plateformes à leurs interlocuteurs institutionnels ont concerné le plus souvent leur propre **intégration** dans le dispositif C2D (être membre du COS, mettre en œuvre un suivi indépendant, etc.), condition qui leur est nécessaire pour jouer pleinement leur rôle.

Le niveau de prise en compte par les instances institutionnelles des C2D des propositions portées par les plateformes a reposé essentiellement sur l'attitude des pouvoirs publics nationaux vis-à-vis de la société civile. Cette attitude a varié de la bienveillance à la méfiance, voire au rejet total du principe de participation de la société civile au suivi du C2D.

Certaines actions ont été plus **faciles** à intégrer, par exemple le suivi opérationnel des projets financés par le C2D ; d'autre plus **difficiles**, notamment lorsqu'il s'est agi d'influencer les choix politiques en amont des décisions de financement (priorités sectorielles, territoriales, etc.). On constate néanmoins certains succès, comme au Cameroun, où la PFIAD a réussi à plaider pour l'introduction de l'appui budgétaire.



Actuellement, les plateformes n'exercent pas encore une réelle influence sur la conduite des C2D, et a fortiori sur leurs fondements. Néanmoins, elles ont su, chacune à un stade différent, réunir les conditions pré-requises pour poursuivre leur processus d'intégration dans le dispositif C2D. L'énergie déployée à faire accepter par certaines parties prenantes le principe du suivi indépendant du C2D par la société civile a entraîné une concentration des activités sur la participation des plateformes aux instances de gouvernance, au détriment des questions de fond qu'elles souhaitaient traiter, comme la définition des priorités sectorielles et territoriales.

Durabilité du dispositif mis en œuvre

Question évaluative 3

Les plateformes sont-elles devenues des interlocutrices reconnues des pouvoirs publics ?

Critères de jugement / hypothèses

- _ Un dialogue permanent s'est instauré entre sociétés civiles et pouvoirs publics sur la question de la dette, à travers l'action des plateformes
- _ Les plateformes sont conviées à des rencontres nationales et/ou internationales sur la question du C2D et, plus largement, de la gestion de la dette

Indicateurs

- _ Fréquence des rencontres avec les décideurs français
- _ Augmentation du nombre de réunions entre sociétés civiles et pouvoirs publics dans chaque pays

La qualité du **dialogue** entre sociétés civiles et pouvoirs publics a été fortement soumise à des contraintes liées aux interactions entre les acteurs en présence :

- _ Volonté politique de **transparence** du processus
- _ **Relations** entre pouvoirs publics français et pays bénéficiaire du C2D
- _ **Perception** de la société civile par les pouvoirs publics

L'étape la plus difficile à franchir a semblé être celle de la participation de représentants de la société civile indépendante aux **instances** du C2D (COS, CTB...). A ce titre, les **pouvoirs publics français** ont joué un rôle significatif dans l'intégration de la société civile dans le dispositif C2D, avec des nuances selon les pays.

La **compréhension** du rôle des sociétés civiles dans le suivi de la dette n'a pas semblé **partagée** entre les plateformes et les pouvoirs publics :

Pour les pouvoirs publics, la société civile doit se concentrer sur le **suivi technique** des projets financés par le C2D. En Côte d'Ivoire, par exemple, la CSCI est tolérée au sein du COS si elle n'aborde pas des sujets sortant de son strict rôle de suivi. Des questions un peu trop précises sur la mise en place et la gestion de compteurs d'eau dans le cadre d'un projet ont été ainsi rejetées par les représentants des pouvoirs publics.

Pour les plateformes, ce suivi doit s'accompagner d'un rôle effectif dans la définition des **priorités** dans les projets et les **politiques sectorielles** à soutenir. En Côte d'Ivoire et en Guinée, les représentants des plateformes ont ainsi réussi à faire accepter certaines priorités sectorielles.



L'instauration d'un dialogue durable et de qualité entre les plateformes et les pouvoirs publics passe par une étape déterminante dans leurs relations, à travers l'institutionnalisation de la représentation de la société civile indépendante au sein des instances de gouvernance du C2D.

Cette étape conditionne la suite du processus, même si elle n'est pas suffisante pour garantir une participation pleine et entière des acteurs de la société civile. Plateformes nationales et pouvoirs publics n'ont pas encore stabilisé leurs relations et des disparités significatives sont constatées entre les pays.

Question évaluative 4

Le dispositif de mise en réseau est-il appelé à perdurer après la fin du projet ?

Critères de jugement / hypothèses

- _ Les plateformes ont vu le nombre de leurs membres actifs augmenter au cours du projet
- _ Une vision à long terme a été définie sur le plan national comme au sein du réseau de plateformes partenaires
- _ Les conditions sont réunies pour permettre aux réseaux de fonctionner de façon autonome

Indicateurs

- _ Augmentation du nombre d'OSC intégrées à la réflexion sur la dette et le développement
- _ Les plateformes répondent à des critères de démocratie interne et de transparence dans leur mode de gouvernance

Pérennité

La question du **financement**, à la fois des plateformes nationales et du dispositif entier, constitue un élément important de durabilité du projet. Deux types d'activités nécessitent de disposer de moyens financiers :

- _ **L'animation du réseau** constitué autour de la PFDD, notamment à travers l'existence du poste de coordination, qui joue un rôle moteur dans le maintien de la dynamique collective
- _ Le **suivi indépendant** sur le terrain des projets mis en œuvre à travers les C2D

Néanmoins, de nombreuses actions menées par les plateformes ne nécessitent pas d'appui spécifique, telles les activités de **plaidoyer** ou de **concertation** avec les pouvoirs publics. Plusieurs plateformes ont intégré le suivi de la dette dans leur programme d'action, indépendamment du projet. Ceci est le cas pour la Côte d'Ivoire, la Guinée et la RDC. En Côte d'Ivoire, la CSCI, à travers les syndicats, a étudié la possibilité d'appuyer le suivi indépendant par un financement de l'Etat. La problématique du financement se pose plutôt à travers un questionnement sur le meilleur dispositif à adopter afin de garantir l'indépendance des plateformes vis-à-vis des autres parties prenantes.

Evolution

Les plateformes ont plutôt été dans une logique de consolidation que de croissance. Selon leur niveau de structuration³ en début de projet et le contexte dans lequel elles ont évolué, elles se sont développées à différents rythmes selon les pays. Certaines ont entamé un processus d'élargissement de leur base, comme au Congo.

Dans leurs visions à long terme, les plateformes se projettent vers une stratégie au-delà du seul suivi du C2D, pour élargir leurs interventions à toutes les questions concernant la gestion de la dette dans leurs pays respectifs. Pour elles, le travail mené dans le cadre des C2D constitue un « laboratoire » d'expérimentation et d'apprentissage en vue d'une plus grande influence de la société civile sur les politiques publiques.

Gouvernance

Les modes de gouvernance ont subi peu d'évolution au cours du projet, notamment en termes de renouvellement des instances au sein des plateformes. Les plateformes nationales s'attachent à entretenir leur autonomie et leur indépendance, et ainsi construisent chacune un mode d'organisation qui leur est propre, en fonction de l'environnement et de l'histoire de la société civile dans leurs pays.

³ Cf. figure 1.



Individuellement, les plateformes poursuivent un processus de consolidation autonome, à différents stades, qui bénéficie d'un **soutien** continu de la PFDD et de leurs pairs. Collectivement, le réseau des six plateformes n'a pas encore trouvé un mode de **fonctionnement** optimal, et doit se reposer sur le travail d'animation effectué en grande partie par la coordination assurée au sein de la PFDD.

Les plateformes nationales affirment clairement leur **vocation** à dépasser le seul dispositif C2D pour élargir leur action à des questions relatives à la gestion de la dette, voire au contrôle citoyen des politiques publiques. Dans ce sens, le projet a constitué un terrain d'**apprentissage**, à la fois pour la mise en place de stratégies d'influence de la société civile auprès des partenaires institutionnels dans les pays concernés et pour le travail en réseau transnational.

Les conditions sont actuellement réunies pour assurer la **pérennité** des plateformes et du réseau mis en place, en considérant que l'appui apporté par la PFDD en termes de diffusion de l'information et d'animation de la **dynamique collective** reste indispensable.

4 -> Conclusions de l'auto-évaluation

L'exercice d'auto-évaluation effectué par la PFDD et les plateformes partenaires a permis de revenir sur les trois années de mise en œuvre du projet, de constater les **résultats** obtenus, de partager les **difficultés** rencontrées et de tirer les **leçons** de l'expérience acquise.

Le choix d'adopter une **approche en réseau** s'est avéré **pertinent**. Les plateformes partenaires ont d'une part pu avoir accès à une **information** abondante et de qualité, à travers l'animation assurée par la coordination de la PFDD, et ainsi se trouver en capacité à **répondre** aux enjeux auxquels elles doivent faire face dans leurs pays respectifs. Elles ont, d'autre part, gagné en **crédibilité** auprès de leurs partenaires, à travers l'appui institutionnel apporté par le réseau, et notamment par la PFDD, à travers les groupes-pays. Le dispositif de réseau n'en reste pas moins perfectible, notamment concernant les **échanges** transversaux entre plateformes africaines, la PFDD jouant jusqu'à lors un rôle **central** dans les relations inter-plateformes.

Les actions menées par les plateformes dans le cadre du projet se sont essentiellement concentrées sur la **participation** de représentants de la société civile dans les instances du C2D (COS, CTB), avec des nuances en fonction du niveau de maturité de chaque plateforme. Il s'agissait pour les plateformes de faire **accepter** le principe de l'entrée de la société civile dans ces instances, ainsi que celui du suivi indépendant, par les pouvoirs publics de leurs pays respectifs. Ces tâches de plaidoyer et de discussions ont accaparé à la fois le temps du projet et l'énergie des plateformes, au détriment d'autres activités.

Un dispositif de **suivi indépendant** par la société civile a néanmoins été mis en place dans certains pays, notamment au Cameroun et en Côte d'Ivoire, et élaboré dans les autres. Chaque plateforme a su adopter une stratégie propre pour le mettre en œuvre. Un questionnement subsiste quant à la vocation de la société civile à effectuer un suivi de la mise en œuvre des projets sur le terrain, par rapport à un nécessaire et légitime travail en amont sur la définition des **priorités** sectorielles et territoriales des C2D. L'implication des communautés **bénéficiaires** est de même considérée comme un axe de travail devant être développé.

A ce stade, les plateformes partenaires considèrent le projet comme un « **laboratoire** » devant leur permettre de renforcer et d'élargir leur action en termes de contrôle et suivi de la dette et des politiques publiques afférentes.

La **pérennité institutionnelle** des plateformes nationales semble désormais acquise, celles-ci ayant su se développer en parfaite autonomie, et définir elles-mêmes leurs modalités de travail en adéquation avec leur environnement institutionnel et politique. La majorité d'entre elles est adossée à de solides réseaux de la société civile préexistants qui garantissent leur durabilité.

La **durabilité** du réseau mis en place autour de la PFDD repose pour grande partie sur l'animation effectuée par la plateforme française, principalement à travers le poste de coordination créé en son sein. Cette fonction joue un rôle majeur dans le maintien de la **dynamique collective** et dans la continuité des **échanges** entre les plateformes. Or, il est constaté que, si les plateformes nationales sont individuellement solides, leur capacité d'action est significativement amplifiée par leur participation à un ensemble plus vaste, réseau leur permettant de gagner en crédibilité, légitimité sur le plan international, et professionnalisme.

II _ Capitalisation

Les 15 et 16 mai 2018, les acteurs du « projet de renforcement de la mobilisation des sociétés civiles pour le suivi des contrats de désendettement et de développement » se sont retrouvés afin de finaliser leur processus de capitalisation des savoirs et des pratiques développés durant les trois années de mise en œuvre.

Durant ce processus, les six plateformes partenaires (CSCI - Côte d'Ivoire, PC2D - RDC, PF2D - Congo, PFDD - France, PFIAD - Cameroun, PIADD - Guinée) ont répertorié leurs expériences afin de les **partager** collectivement et d'identifier les savoirs acquis et les actions à valoriser. Le séminaire de mai 2018 a permis de compiler les expériences de chacune, de croiser les approches et d'en tirer les leçons.

Deux axes de capitalisation avaient été préalablement identifiés par les plateformes partenaires :

_ **Axe 1** : quelle définition commune du suivi indépendant des C2D par les sociétés civiles ?

_ **Axe 2** : quelle analyse commune faisons-nous, en tant que sociétés civiles, des C2D ?

Pour chaque axe, un **produit de capitalisation** a été défini :

_ **Axe 1** : une déclaration commune des six plateformes partenaires énonçant leur définition du suivi indépendant des C2D

_ **Axe 2** : un document d'analyse des C2D

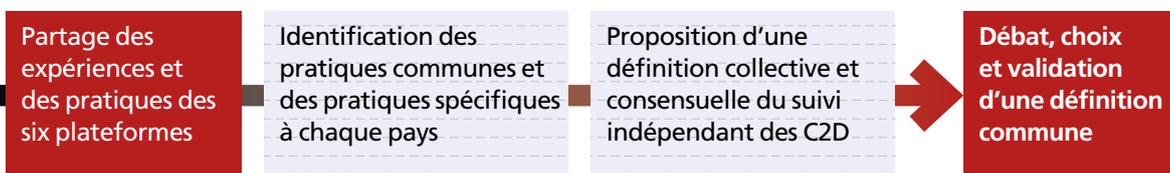
Les produits de capitalisation ont été élaborés collectivement lors de l'atelier des 15 et 16 mai 2018.

| | | | |
|--|---|--|---|
| Capitaliser, c'est valoriser ce que l'on sait faire pour progresser | Capitaliser, c'est théoriser les savoir-faire pour ne pas les perdre | Capitaliser, c'est transformer la connaissance implicite en connaissance explicite | Capitaliser, c'est tout simplement se donner des clefs pour préparer l'avenir |
|--|---|--|---|

1 -> Définition commune du suivi indépendant

Méthodologie

Le travail sur l'axe 1, à **travers la capitalisation** des expériences des plateformes partenaires, a abouti à une **définition** commune du suivi indépendant des C2D par les sociétés civiles. Ce processus s'est déroulé en 4 étapes :



Il était important que le travail effectué lors du séminaire se base en premier lieu sur la pratique développée sur le terrain. La définition obtenue dans le cadre de la capitalisation se devait de pouvoir être illustrée par des exemples **concrets**. Des travaux de groupes se sont attachés ainsi à **formaliser** les pratiques communes identifiées.

En préparation à cette séquence, les plateformes partenaires avaient élaboré une présentation d'une part des **dispositifs** qu'elles avaient mis en place, et d'autre part des **actions** menées sur la durée du projet, mettant en avant les méthodes et pratiques développées. Cette présentation synthétique intégrait l'analyse effectuée par les plateformes sur la dette dans leurs pays respectifs. Deux groupes ont été distingués :

_ Les pratiques déjà éprouvées (Cameroun, Côte d'Ivoire, France)

_ Les pratiques en devenir (Guinée, Congo, RDC)

Identification des pratiques communes

Après un recensement des pratiques développées par chaque plateforme, des pratiques communes et spécifiques ont été identifiées :

| Pratiques communes | Pratiques spécifiques |
|--|---|
| Démarche collégiale, formalisée sous la forme d'une plateforme, émanation indépendante et démocratique de structures fédératrices de la société civile | Existence de la plateforme avant le C2D (Guinée, Cameroun, Congo) |
| Pratiques communes de contrôle citoyen de l'action publique (antérieures au PSI) | Côte d'Ivoire : les OSC participent à la mise en œuvre de projets C2D |
| Pratiques / expérience de plaidoyer | Réalisation d'une étude sur la dette |
| Ancrage du suivi indépendant au niveau local | Différentes modalités d'ancrage local : <ul style="list-style-type: none"> _ CVC au Cameroun (populations, élus, chefs traditionnels, ...) _ CVC en Guinée (OSC, Comité technique, administration) _ Côte d'Ivoire : coordinations régionales |
| Suivi Indépendant de la conception du C2D, effectué a posteriori. Evaluation dès la négociation du C2D | Différentes stratégies pour gagner la confiance des pouvoirs publics et garantir l'indépendance des plateformes |
| Suivi Indépendant initié par les OSC | Différents modèles de PSI selon le contexte. |
| Participation aux instances de gouvernance du C2D | Cameroun, Côte d'Ivoire : participation au CTB |
| Partenariat antérieur avec la PFDD | |
| Le Suivi Indépendant s'appuie sur des structures de contrôle citoyen préexistantes | Côte d'Ivoire : influence de la société civile sur le processus de réconciliation nationale |
| Intérêts communs des acteurs de la société civile aux politiques publiques. Engagement des OSC dans le suivi indépendant | Cameroun : Institutionnalisation du suivi indépendant effectué par la société civile, intégré dans le C2D |
| Structuration similaire des plateformes (nationale/régionale/provinciale/locale) | |
| Rôle de force de proposition sur la base des compétences de la société civile | Côte d'Ivoire : revue sectorielle du C2D |
| Dialogue citoyen / restitution publique | |
| Le suivi indépendant est basé sur de la sensibilisation, la collecte de données et l'information. Déploiement d'enquêteurs | Différentes modalités de financement du PSI (annuel ou pluriannuel) Cameroun : liste des documents et informations à mettre à disposition de la société civile annexée à la convention de financement |
| Mise en place de mécanismes d'alerte | |

Définition commune du suivi indépendant

Sur la base des **pratiques** communes identifiées, les plateformes partenaires ont élaboré un texte énonçant leur **définition** collective du suivi indépendant du C2D ;

Les plateformes de la société civile regroupant les organisations de six pays autour de la problématique de Dette & Développement s'accordent sur une **définition commune** du Suivi Indépendant des

Contrats de Désendettement et Développement (C2D) :

Le suivi indépendant du C2D est un processus initié et mis en œuvre par les **sociétés civiles** des pays bénéficiaires avec la société civile française, dans le cadre d'un partenariat « à quatre », associant pouvoirs publics et sociétés civiles des pays partenaires et de la France.

Le suivi indépendant est un processus intégré dans un cadre **institutionnel** et légal inclus dans le C2D, qui garantit notamment son **financement**. Il inclut la participation des **citoyens**, dans une démarche valorisant simultanément les approches **territoriales** et **sectorielles**.

Les organisations de la société civile engagées dans le suivi indépendant sont **représentatives** et **légitimes**. Elles interviennent auprès du C2D sur la base d'un **mandat** confié par leurs **pairs**, dans une démarche **collective**.

Le suivi indépendant du C2D s'inscrit dans une démarche plus large de **participation** de la société civile aux orientations, au suivi et au contrôle des **politiques publiques**. Il s'exerce sur **toutes les phases** du processus, depuis l'élaboration, jusqu'à la mise en œuvre et l'évaluation du C2D, incluant la contribution aux arbitrages stratégiques et sectoriels en amont. Le Suivi Indépendant s'attache aussi à contrôler l'utilisation et la gestion des fonds C2D, dans une exigence de **transparence** et de **redevabilité**, notamment dans le cadre des projets financés, en perspective avec l'exécution du **budget de l'Etat**.

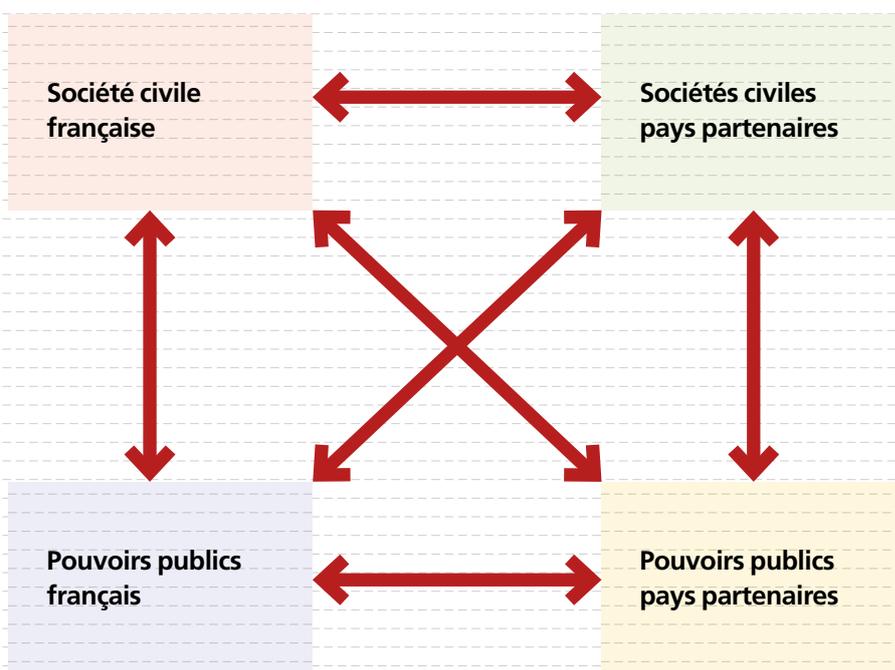
Sur le plan opérationnel, le suivi indépendant mesure et analyse aussi la **pertinence**, l'**efficacité**, l'**efficience**, la **durabilité** et l'**impact** des projets et politiques mis en œuvre à travers le C2D, au regard des besoins des citoyens et des territoires, et au service de l'intérêt général.

Pour réaliser leur mission, les organisations en charge du suivi indépendant doivent disposer de toutes les **informations nécessaires** de la part des pouvoirs publics en charge du C2D, qui doivent s'engager à adopter une démarche de **transparence**.

Les **sociétés civiles** engagées dans le suivi indépendant ont pour devoir de **rendre compte** de leurs travaux, conclusions et recommandations devant les **citoyens** et auprès de leurs organisations membres. Elles doivent aussi être en mesure de **restituer** leurs productions auprès des pouvoirs publics, des bailleurs et de leurs partenaires.

Pour cela, les moyens d'action des sociétés civiles en termes de **communication** s'articulent autour de publications, d'interpellation des acteurs et de plaidoyer auprès des pouvoirs publics nationaux et internationaux. Les sociétés civiles remplissent aussi une mission de **veille** et de lanceur d'alerte auprès des citoyens et des institutions.

A travers cette définition **commune**, les **plateformes de la société civile** regroupant les organisations de six pays autour de la problématique de Dette & Développement affirment la **légitimité** des sociétés civiles à participer pleinement au dispositif C2D, et plus largement aux questions liées à la **gestion de la dette** dans leurs pays respectifs, dans une approche à la fois **stratégique** et technique et dans le cadre d'une **dynamique quadripartite**.

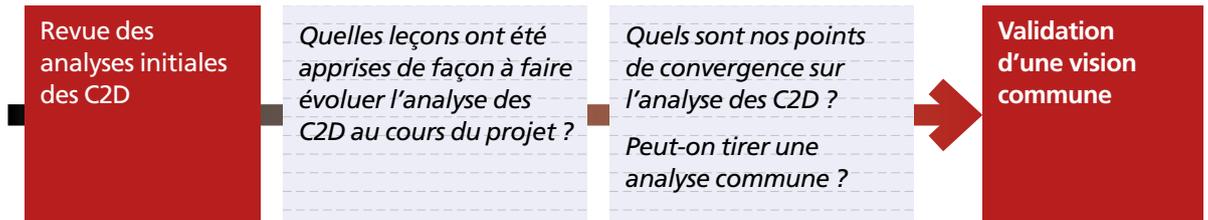


2 -> Analyse commune du C2D

Méthodologie

Cet exercice de capitalisation a initié un travail rétrospectif sur l'évolution de la perception des C2D par les acteurs.

Préalablement à la tenue du séminaire, les **textes et analyses** produits par les plateformes et/ou organisations membres concernant leur perception et leur analyse des C2D ont été compilés. Ces documents ont été partagés et présentés pendant l'atelier, et ont servi de « *situation de départ* » pour le travail à suivre.



Les participants ont ensuite identifié les leçons apprises depuis lors, au cours de la mise en oeuvre du projet, afin de **confronter** les savoirs acquis aux analyses initiales, puis identifier les points de **convergence** dans les analyses par pays, afin finalement de construire une vision **collective** autour des C2D.

Analyse commune des C2D

Ces éléments d'analyse ont été identifiés par les six plateformes partenaires lors de l'exercice de capitalisation réalisé le 16 mai 2018. Ils prennent leurs sources auprès des analyses effectuées par chaque plateforme au cours du projet, notamment lors de rencontres collectives, ainsi qu'à travers les expériences de chacune dans leur pays respectif.

I- Cadre général du C2D

I.1- Doctrine du C2D

- _ Il n'existe pas de document unique centralisant et harmonisant la doctrine du C2D et ses évolutions, de la note de référence de 2001, des principes affirmés en 2006, jusqu'à la revue de 2016. Cette confusion dans la succession des documents entraîne des différences d'interprétation d'un acteur à l'autre, d'un pays à l'autre
 - _ La doctrine C2D est mal connue et peu appropriée par les pouvoirs publics français et nationaux dans les pays partenaires, particulièrement en ce qui concerne la place de la société civile dans le dispositif, mais aussi sur d'autres sujets
- Les acteurs de la société civile sont ainsi devant l'obligation de négocier à nouveau des points qui semblaient acquis au vu de la doctrine initiale du C2D.
- _ Dans certains pays (Cameroun, Congo) le C2D a permis de faire reconnaître la légitimité de la société civile en tant que partenaire au développement
 - _ Le rôle et la position de la société civile dans les C2D ne sont pas définis clairement et précisément dans la doctrine, ce qui ouvre la porte à des interprétations et des compréhensions contradictoires des modalités d'action
 - _ Le C2D est conçu comme un outil spécifique sur le plan politique mais la gestion des projets est souvent effectuée selon les mêmes modalités que pour d'autres modes de financement. On observe une divergence d'approche entre la dimension politique portée par le MAE et la gestion opérationnelle effectuée par l'AFD sur le terrain
 - _ La mise en oeuvre des C2D ne prévoit pas de discussion avec l'Etat bénéficiaire sur les risques d'entrée dans un nouveau cycle d'endettement, et n'offre ainsi aucune garantie pour enrayer cette tendance
 - _ Le principe d'additionnalité n'est généralement pas pris en compte



Recommandations

- _ Elaborer un document unique compilant les éléments de doctrine, lisible et communicable
- _ Intégrer la doctrine C2D dans les contrats signés avec les pays partenaires, engageant les parties à en respecter les exigences
- _ Formaliser et institutionnaliser l'implication de la société civile à toutes les étapes dans les contrats C2D, en incluant les modalités et le financement du suivi indépendant ainsi que la nécessité de l'accès à l'information

I.2- Gouvernance

- _ La participation de représentants de la société civile aux COS semble actée dans tous les C2D, ceci constitue un point positif d'évolution constaté depuis 2012
- _ Un manque d'uniformisation des instances du C2D (COS/CTB/ST) est constaté parmi les pays bénéficiaires
- _ La société civile ne joue qu'un rôle consultatif dans les organes de gouvernance
- _ Malgré les décrets établis localement, les réunions des COS et CTB se tiennent de façon irrégulière. Les convocations à ces réunions sont envoyées tardivement aux représentants, qui ne reçoivent généralement aucun document préparatoire
- _ Les COS sont la plupart du temps organisés comme de simples instances de validation de décisions prises préalablement à un autre niveau. Dans ce cadre, toute proposition ou négociation s'avère impossible. Les COS constituent néanmoins un espace dans lequel la société civile peut affirmer certaines valeurs et certains principes, et réagir sur le plan politique



Recommandations

- _ Harmoniser les instances de gouvernance du C2D entre les pays partenaires
- _ Mettre en cohérence les moyens alloués aux instances de gouvernance et leurs mandats

II- Cadre opérationnel du C2D

II.1- Gestion

- _ La mise en place d'UCP et d'UGP a généralement favorisé une bonne gestion des fonds dédiés aux projets. Néanmoins, des problèmes de manque de transparence et d'efficacité dans la gestion ont été relevés pour certains projets
- _ Le transfert de la responsabilité de la mise en œuvre des projets aux UCP/UGP soulève des questions quant au manque d'information et d'implication des services déconcentrés de l'Etat et des collectivités territoriales, et par conséquent sur la durabilité et l'appropriation des projets au niveau local
- _ Un dispositif de revues sectorielles du C2D a été mis en place dans certains pays et favorise le partage d'informations et l'implication des acteurs concernés, y compris la société civile
- _ Des lenteurs dans les procédures et de nombreux retards de décaissement sont constatés dans les C2D en cours



Recommandations

- _ Associer les services décentralisés et déconcentrés de l'Etat à la gestion des projets
- _ Généraliser le principe des revues sectorielles en y associant la société civile

II.2- Suivi indépendant

- _ Le financement du suivi indépendant est assuré de façon hétérogène selon les pays. Aucune règle d'ordre général n'est appliquée. Selon les cas de figure, il peut être :
 - o Programmé ou inexistant
 - o Contractualisé selon différentes modalités : subvention versée à la plateforme ou contrat de prestation de services
 - o Programmé sur une base annuelle ou pluriannuelle
 - o Intégré dans le cadre institutionnel du C2D ou faisant l'objet d'une contractualisation séparée
- _ Le suivi indépendant est souvent mal perçu et son principe mal compris par les pouvoirs publics. Cette situation entraîne pour la société civile la nécessité d'entrer en négociation avec ses interlocuteurs afin de faire valoir ses droits à effectuer cette mission
- _ La position adoptée par l'AFD sur le suivi indépendant varie selon les pays signataires d'un C2D
- _ La reconnaissance par l'autorité centrale de l'implication de la société civile dans le suivi indépendant du C2D n'est pas suffisante à elle seule pour lui permettre de remplir sa mission. Les collectivités territoriales, les services déconcentrés de l'Etat et les départements des ministères sectoriels concernés sont généralement peu au fait du rôle de la société civile dans le dispositif



Recommandations

- _ Harmoniser le statut du suivi indépendant du C2D par la société civile dans tous les pays bénéficiaires, au besoin à l'aide d'une circulaire destinée à tous les postes concernés. Ce statut doit notamment garantir, outre la participation de la société civile aux instances, le financement du suivi indépendant par le C2D et l'accès à l'information
- _ Faciliter la reconnaissance de la société civile dans sa mission de suivi indépendant auprès des collectivités locales, services déconcentrés et départements ministériels

III _ Prospective

Le 17 mai 2018, les acteurs du « *projet de renforcement de la mobilisation des sociétés civiles pour le suivi des contrats de désendettement et de développement* » se sont livrés à un exercice de prospective, en vue de définir des bases stratégiques pour l'élaboration d'une suite à l'action en cours.

Cet exercice s'est réalisé en continuité avec les **travaux** réalisés antérieurement, c'est-à-dire l'exercice d'auto-évaluation et le travail de capitalisation des expériences et des pratiques.

La PFDD et ses plateformes partenaires ont travaillé sur deux aspects prospectifs préalablement définis :

- _ **Aspect institutionnel** : « *quel avenir pour le travail en réseau(x) ?* »
- _ **Aspect stratégique** : « *quels axes de plaidoyer devons-nous privilégier ?* »

1 -> Aspect institutionnel : quel avenir pour la travail en réseau(x) ?

Les plateformes partenaires ont exprimé plusieurs attentes quant au développement du travail en réseau :

Sur le plan national

- _ Le renforcement de l'**animation**
Il est apparu important de mieux travailler sur l'identité des réseaux et la cohésion des acteurs en particulier.
- _ La collaboration avec d'autres plateformes thématiques, dont les secteurs d'intervention sont connexes
Ainsi par exemple, les organisations ou réseaux, membres ou non membres de plateformes travaillant sur les questions foncières, extractives, ou le secteur rural ont été identifiées comme prioritaires.

Sur le plan transnational (*inter-plateformes*)

- _ L'amélioration de la **fluidité de l'information** entre les plateformes, afin de :
 - o Renforcer la **dynamique collective** et la **cohésion** entre les acteurs
 - o Faciliter les actions de **solidarité** entre les plateformesUn dispositif d'**alerte** et de **plaidoyer** commun est souhaité pour permettre de renforcer le poids politique de chaque plateforme et d'équilibrer les rapports de force avec les pouvoirs publics.
- _ Ce renforcement du dispositif de communication pourrait passer par
 - o La mise en place d'une **plateforme d'échanges**
 - o L'instauration d'une **liste d'envoi** par courrier électronique
 - o L'organisation de **voyages d'études**
 - o La tenue d'**ateliers transnationaux**
- _ La formalisation du contenu de l'information à partager, en particulier :
 - o La diffusion des **bonnes pratiques**
 - o La transmission des **outils** (grilles d'enquêtes, rapports, déclarations, etc.)
 - o L'information sur l'évolution du contexte global et par pays
 - o L'actualité sur les fonds C2D

Sur le plan des relations entre la PFDD et les plateformes africaines

Trois attentes principales ont été exprimées :

- _ Le renforcement du rôle d'appui-conseil joué par la PFDD
- _ La promotion d'une réciprocité et d'une approche horizontale
- _ L'élaboration d'une stratégie d'appui par pays, en fonction des enjeux et du contexte

2 -> Aspect stratégique : quels axes de plaidoyer devons-nous privilégier ?

Trois axes de plaidoyer à développer ont été identifiés par les plateformes partenaires :

1. L'amélioration du dialogue entre les sociétés civiles et les pouvoirs publics

Ce dialogue doit porter sur la définition et la mise en œuvre des **politiques publiques**, à plusieurs niveaux, à la fois national, régional et local. Il doit aussi porter sur les **politiques de coopération** au niveau international.

Il s'agira de formaliser des **espaces de dialogue**, permettant de plaider pour :

- _ L'accès à l'information sur le **budget** de l'Etat
- _ La reconnaissance du **rôle** de la société civile, à travers sa participation aux instances du C2D et la formalisation du suivi indépendant, dans l'optique d'une **harmonisation** des dispositifs
- _ L'éducation à la **citoyenneté** au niveau local, et l'accompagnement des citoyens dans leurs relations avec les autorités locales

2. L'influence des modèles de développement promus par les C2D

Plusieurs éléments de réflexion ont émergé :

- _ Les **Partenariats Public Privé (PPP)**
- _ La gestion des marchés publics
- _ La prise en compte des **ODD** dans les financements

Il s'agira, à travers le suivi indépendant du C2D, de renforcer l'**analyse** des données collectées sur les modèles de développement et de coopération portés par les C2D. Les plateformes Dette & Développement devront ainsi mobiliser l'**expertise** adéquate, interne et externe. Des **débats publics** pourront être organisés dans les pays concernés, impliquant d'autres acteurs de la société civile en fonction des thématiques retenues. De ces débats devront émerger des **propositions** à soumettre aux pouvoirs publics et partenaires impliqués.

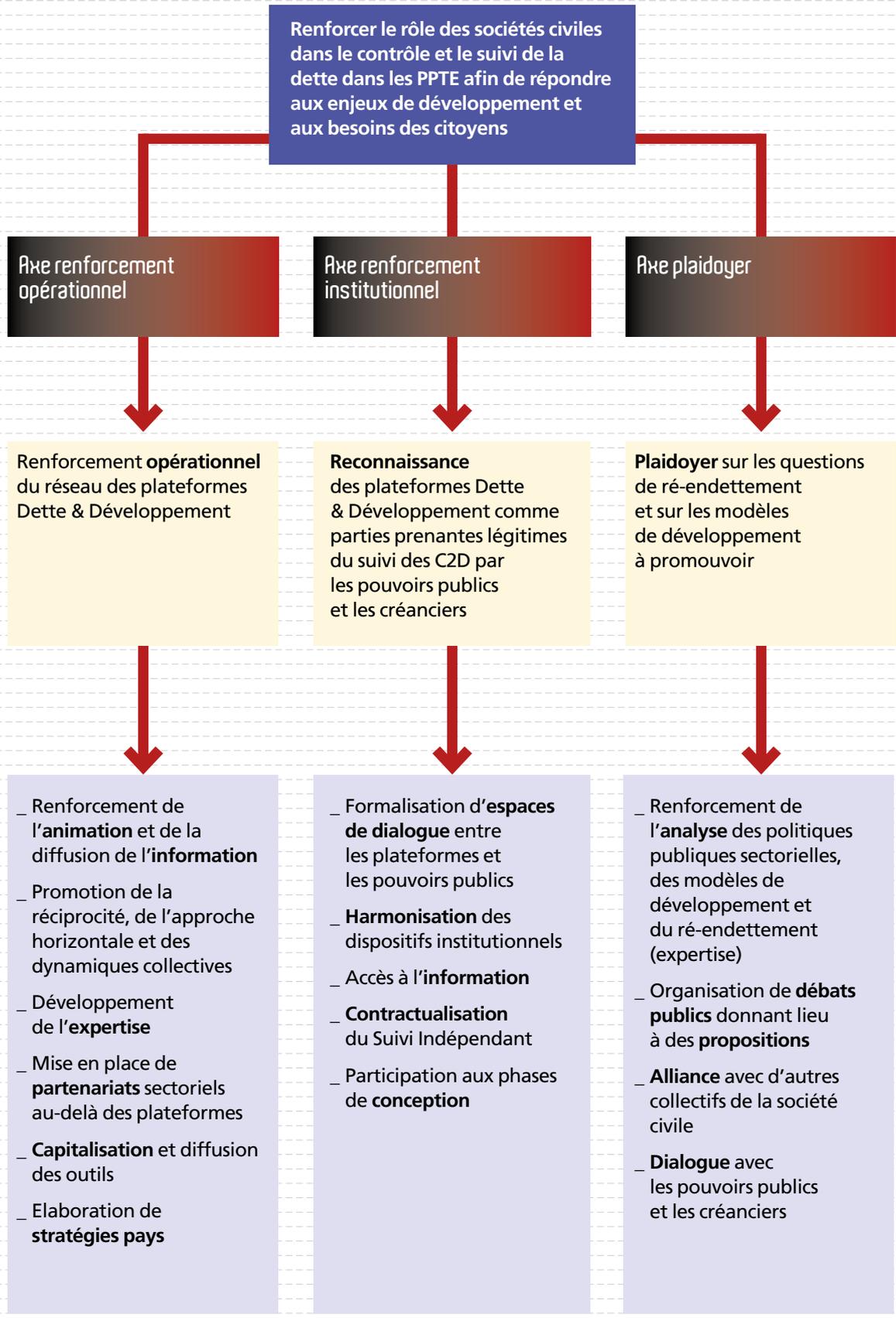
Des **alliances** avec d'autres collectifs de la société civile pourront ainsi être nouées en France et dans les pays bénéficiaires du C2D afin de **relayer** les plaidoyers à mener.

3. Le ré-endettement des pays concernés

Il s'agira de se questionner sur la **pertinence** du recours à la dette et de l'utilisation des fonds empruntés, au regard des priorités exprimées par les populations et de la **cohérence** des politiques publiques sectorielles. Les plateformes construiront leurs plaidoyers autour de la question de la **transparence** dans l'octroi des prêts ainsi que celle du rôle et des responsabilités des créanciers (FMI, Club de Paris, pays émergents, acteurs privés, Eurobonds, etc.). De même, la question du **financement** du développement sera abordée, notamment la question de l'**additionnalité**, ainsi que du rôle des APE.

Pour cela, les plateformes partenaires développeront leur **expertise** à travers des partenariats avec des chercheurs afin de procéder à l'**analyse** de l'endettement des pays concernés. Des actions de plaidoyer pourront alors être menées dans les domaines de la gestion de la dette, incluant les questions de **restructuration** et d'annulation, des **sources** de financement, des **conditionnalités**, et des règles et critères qui encadrent le recours à l'endettement.

3 -> Synthèse



Questionnaire de l'auto-évaluation

| I. Identification | | | |
|---|------------------------------|---------------------------------------|---|
| Organisation | | | |
| Nom de l'organisation : | Nom de la plateforme : | | |
| Personne-contact (qui répond au questionnaire) : | Titre/position : | | |
| Téléphone | Email | | |
| II. Appréciations du fonctionnement et des résultats du projet | | | |
| 1. Travail en réseau(x) | | | |
| La PFDD a-t-elle appuyé les plateformes partenaires à élaborer une stratégie en matière de participation au processus C2D ? | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Je ne sais pas |
| Des termes de référence quant aux modalités d'appui-conseil aux plateformes partenaires ont-ils été validés ? | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Je ne sais pas |
| Votre organisation a-t-elle organisé, dans le cadre de la PFDD, des activités ayant permis de développer les compétences des membres des plateformes partenaires en matière de suivi du C2D ? | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Je ne sais pas |
| Quelles étaient ces activités ? | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Je ne sais pas |
| L'organisation en groupes-pays au sein de la plateforme a-t-elle évolué durant le projet ? | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Je ne sais pas |
| Si oui, dans quel sens ? | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Je ne sais pas |
| Les organisations membres de la plateforme disposent-elles d'une feuille de route commune en matière de participation au processus C2D depuis la France ? | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Je ne sais pas |
| La PFDD a-t-elle joué un rôle dans la mobilisation des organisations africaines pour la participation au processus C2D ? | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Je ne sais pas |
| Si oui, lequel ? | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Je ne sais pas |
| 2. Efficacité des actions menées | | | |
| La PFDD a-t-elle engagé un dialogue bimestriel avec les pouvoirs publics français sur la question de la dette ? | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Je ne sais pas |
| Si oui, combien de membres sont mobilisés dans ce dialogue ? | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> Entre 2 et 3 | <input type="checkbox"/> Plus de 3 |
| La plateforme a-t-elle soumis des propositions aux instances du C2D ? | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Je ne sais pas |
| Si oui, pouvez-vous en citer ? | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 | <input type="checkbox"/> 3 |
| Des propositions soumises par la plateforme apparaissent-elles dans les documents institutionnels du C2D ? | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Je ne sais pas |
| Des propositions de la société civile ont-elles été prises en compte dans les documents institutionnels et techniques du C2D ? | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Je ne sais pas |
| Si oui, pouvez-vous en citer ? | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 | <input type="checkbox"/> 3 |

Grille d'entretiens de l'auto-évaluation

| Domaine | Champs des questions | Éléments clés | Principales évolutions | Forces | Faiblesses | Enjeux repérés |
|----------------------------|--|---------------|------------------------|--------|------------|----------------|
| Organisation membre | Mandat de l'organisation | | | | | |
| | Principales activités | | | | | |
| Historique | Historique de la relation avec la plateforme Dette | | | | | |
| | Rôle de l'organisation au sein de la plateforme | | | | | |
| | Historique de la relation avec la PFDD | | | | | |
| | Historique dans le projet (participation à la conception ? etc.) | | | | | |
| | Rôle de l'organisation dans le projet | | | | | |
| Travail en réseau | Contenu du travail en réseau au niveau national. Quels avantages ? | | | | | |
| | Contenu du travail en réseau au niveau transnational (6 pays). Quels avantages ? | | | | | |
| | Perception de l'apport de la plateforme France aux autres plateformes | | | | | |
| | Renforcement des capacités des membres : contenu, effets... | | | | | |
| | Instances de gouvernance des plateformes : quelles évolutions durant le projet ? | | | | | |
| | Effets induits par le travail en réseau - Au niveau national - Au niveau transnational | | | | | |
| | Quelle mutualisation des savoirs et des expériences entre les plateformes ? | | | | | |
| | Quelles productions collectives au sein du réseau national (feuille de route, plan d'action, etc.) ? | | | | | |

| Domaine | Champs des questions | Éléments clés | Principales évolutions | Forces | Faiblesses | Enjeux repérés |
|---------------------------------|---|---------------|------------------------|--------|------------|----------------|
| Efficacité des actions | Quelles activités organisées par le projet dans le pays ? Qui participe ? | | | | | |
| | Représentation de la plateforme dans les instances du C2D (COS, CTB) | | | | | |
| | Moyens d'influence sur les instances du C2D. Quels résultats ? | | | | | |
| | Propositions soumises par la société civile aux instances du C2D | | | | | |
| | Effet des propositions : reprises dans les documents du C2D, autre ? | | | | | |
| Durabilité du dispositif | Qualité du dialogue entre la(les) plateforme(s) et les pouvoirs publics | | | | | |
| | Evolution du dialogue durant le projet | | | | | |
| | Quels évènements majeurs auxquels la plateforme a été conviée ? (Rencontres internationales, nationales, etc.) | | | | | |
| | Relations avec les décideurs français (MAE, AFD, etc.) . Occurrence des rencontres, qualité du dialogue, etc., | | | | | |
| | Quelle vision à long terme - pour la plateforme - pour les membres du projet | | | | | |
| | Quelle autonomie pour la plateforme, en dehors du projet ? Evolution de la plateforme au cours du projet | | | | | |

Programme de l'atelier d'auto-évaluation

Lundi 14 mai

| Heures | Activités |
|-------------|--|
| 9h-9h30 | Ouverture de l'atelier |
| 9h30-10h | Introduction des objectifs et de l'agenda |
| 10h-11h | Auto-évaluation : présentation du document de travail _ Méthodologie _ Réponses aux questions évaluatives _ Conclusions |
| 11h00-11h15 | Répartition en groupes de travail |
| 11h15-12h30 | Travaux de groupes - Retours sur les trois questions évaluatives. Enrichissement du document de travail _ Groupe 1 : Pertinence de l'approche en réseaux _ Groupe 2 : Efficacité des actions menées _ Groupe 3 : Durabilité du dispositif mis en œuvre |
| 12h30-14h30 | Pause déjeuner |
| 14h30-15h30 | Restitution des travaux de groupes |
| 15h30-16h30 | Débat et validation de l'exercice |
| 16h30-18h | Table ronde - débat sur le rôle des sociétés civiles dans le domaine Dette & Développement |
| 18h | Clôture Jour 1 |

Programme de l'atelier de capitalisation

Mardi 15 mai

| Heures | Activités |
|-------------|---|
| 9h-9h30 | Compte-rendu Jour 1 |
| 9h30-10h | Introduction de l'exercice de capitalisation _ Retour sur le concept de capitalisation des pratiques et savoirs _ Introduction des axes de capitalisation |
| 10h | Axe 1 : Quelle définition commune du suivi indépendant des C2D par les sociétés civiles ? |
| 10h -11h30 | Présentation des dispositifs mis en place et des actions réalisées _ PFDD - France _ PFIAD - Cameroun _ CSCI - Côte d'Ivoire |
| 11h30-12h15 | Présentation des dispositifs en cours d'installation _ PIADD - Guinée _ PF2D - Congo _ REGED/Caritas - RDC |
| 12h15-12h30 | Répartition en groupes de travail |
| 12h30-14h30 | Pause déjeuner |
| 14h30-15h | Travaux de groupes - « <i>Sur la base des présentations, identifier les pratiques communes et les pratiques spécifiques à chaque pays</i> » - 3 groupes |
| 15h-15h45 | Restitution des travaux de groupes |
| 15h45-16h15 | Consolidation des travaux des trois groupes (plénière) |
| 16h15-17h | Travaux de groupes - « <i>Sur la base de la consolidation des travaux de groupes, proposer une définition collective et consensuelle du suivi indépendant des C2D par les sociétés civiles</i> » - 3 groupes. |
| 17h-17h30 | Restitution des travaux de groupes |
| 17h30-18h | Débat, choix et validation d'une définition commune |
| 18h | Clôture Jour 2 |

Programme de l'atelier de réflexion prospective

Mercredi 16 mai

| Heure | Activités |
|-------------|---|
| 9h-9h30 | Compte-rendu du 2 ^e jour |
| 9h30-10h | Axe 2 : Quelle analyse commune faisons-nous, en tant que sociétés civiles, des C2D ? |
| 10h-11h30 | Revue des analyses des C2D |
| 11h30-12h15 | Débat |
| 12h15-12h30 | Répartition en groupes de travail |
| 12h30-14h30 | Pause déjeuner |
| 14h30-15h | Travaux de groupes – « <i>Quelles leçons ont été apprises de façon à faire évoluer l'analyse des C2D au cours du projet ?</i> » - 3 groupes |
| 15h-15h45 | Restitution des travaux de groupes |
| 15h45-16h15 | Consolidation des travaux des trois groupes (plénière) |
| 16h15-17h15 | Débat : « <i>Quels sont nos points de convergence sur l'analyse des C2D ? Peut-on en tirer une analyse commune ?</i> » |
| 17h15-17h30 | Relevé des points de décision sur l'analyse commune |
| 17h30-18h | Validation d'une vision commune |
| 18h | Clôture Jour 3 |

Jeudi 17 mai

| Heure | Activités |
|-------------|---|
| 9h-9h30 | Compte-rendu du 3 ^e jour |
| 9h30-10h30 | Restitution de l'exercice de capitalisation : _ Brève présentation du contexte de la capitalisation (projet) _ Brève présentation du contexte de la capitalisation (projet) _ Analyse commune de la mise en œuvre des C2D |
| 10h30-12h30 | Echange avec les partenaires institutionnels |
| 12h30-14h30 | Pause déjeuner |
| 14h30-15h | Introduction de l'exercice prospectif |
| 14h30-15h | Travaux de groupes - 3 groupes : Aspect institutionnel : « <i>Quel avenir pour le travail en réseau(x) ?</i> » Aspect stratégique : « <i>Quels axes de plaidoyer devons-nous privilégier ?</i> » Aspect organisationnel : « <i>Quels besoins en termes de renforcement des capacités ?</i> » |
| 16h-16h45 | Restitution des travaux de groupes |
| 16h45-18h | Débat et validation des conclusions |
| 18h | Clôture de l'atelier |

Participants au séminaire d'évaluation, de capitalisation et de prospective des 14-17 mai 2018 à Paris

| | Nom | Prénom | Plateforme | Organisation | Pays |
|----|-----------|--------------|------------|-----------------------|---------------|
| 1 | METOUYOU | Agnès | PFIAD | | Cameroun |
| 2 | BIKOKO | Jean-Marc | PFIAD | CSP | Cameroun |
| 3 | GNIONSAHE | Hélène | CSCI | CSCI | Côte d'Ivoire |
| 4 | VETO | Guigui | CSCI | FNDP | Côte d'Ivoire |
| 5 | SANO | Abdourahmane | PIADD | PCUD | Guinée |
| 6 | CONDE | Souleymane | PIADD | CADIF | Guinée |
| 7 | NSIKABAKA | Samuel | PF2D | NIOSI | Congo |
| 8 | KAMPAKOL | Paul | PF2D | FJEC | Congo |
| 9 | DJAMBA | Abraham | PC2D | REGED | RDC |
| 10 | BAREGA | Thadée | PC2D | Caritas Asbl | RDC |
| 11 | REHBINDER | Lison | PFDD | CCFD-TS | France |
| 12 | MANIMBEN | Isabelle | PFDD | CCFD-TS | France |
| 13 | LEROUX | Emilie | PFDD | CCFD-TS | France |
| 14 | PASCAL | Peggy | PFDD | CCFD-TS | France |
| 15 | VALERIO | Jacques | PFDD | CCFD-TS | France |
| 16 | RAPEBACH | Louise | PFDD | Secours Catholique | France |
| 17 | VIENTOT | Denis | PFDD | Secours Catholique | France |
| 18 | REAU | Philippe | PFDD | CFDT | France |
| 19 | GUIGON | Jean-Jacques | PFDD | CGT | France |
| 20 | DELMAS | Alain | PFDD | CGT | France |
| 21 | PAUMARD | Emilie | PFDD | CADTM | France |
| 22 | MAROLLEAU | Jean-Louis | PFDD | Réseau Foi et Justice | France |
| 23 | GALLOIS | Fanny | PFDD | Coordinatrice | France |
| 24 | POIRIER | Rodolphe | | Consultant | |

Les différents dispositifs de suivi indépendant mis en œuvre ou envisagés au Cameroun, en Côte d'Ivoire, en Guinée, au Congo et en RDC

Présentation de la PFIAD sur le suivi indépendant du C2D au Cameroun

Genèse et définition du suivi indépendant

Avant le C2D Cameroun, la société civile dans les pays où le C2D était déjà en cours n'avait pas réussi à capitaliser le droit au suivi et à l'évaluation du C2D à lui reconnu par la doctrine du C2D, ce qui ne lui a pas permis de valoriser son implication dans le dispositif de mise en œuvre et de s'imposer comme acteur institutionnel.

Le 22 juin 2006, le Gouvernement de la République française et celui de la République du Cameroun signent le premier Contrat de Désendettement et de Développement (C2D de première génération) d'une durée de 5 ans (2006-2011). Une place est réservée à la société civile camerounaise et française dans le COS, principale instance de gouvernance de l'instrument de coopération qu'est le C2D.

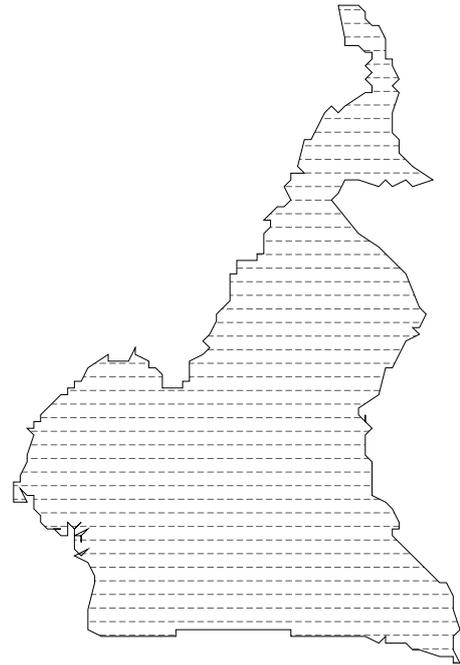
C'est dans ce contexte que, mandatée par ses pairs pour représenter la société civile camerounaise au sein du COS, la Plate-Forme d'Information et d'Action sur la Dette (PFIAD) créée en 2002 avec pour objectif de contribuer au débat public sur la problématique de la dette et d'exercer le contrôle citoyen sur cette question, a pensé et conçu le suivi indépendant du C2D.

Le projet de suivi indépendant du C2D est mis en œuvre depuis décembre 2007 dans un premier temps sur financement de la coopération française grâce une convention de financement sera signée le 29 novembre 2007 entre l'Ambassade de France au Cameroun (SCAC) et la Centrale Syndicale du Secteur Public (CSP), et, depuis 2010, sur fonds C2D.

Les fondements du suivi indépendant

Le document de la France de mai 2002 intitulé « *Volet bilatéral de l'initiative PPTTE renforcée : modalités de mise en œuvre* », celle-ci prévoit l'intervention de la société civile dans la mise en œuvre du C2D « *en tant que contrôleur des résultats de l'utilisation des fonds (contrôle physique, contrôle des procédures par exemple...)* ».

La convention du C2D de première génération, en son article 5 relatif à l'orientation et au suivi stipule dans son alinéa 1 relatif aux principes généraux que : « *L'orientation et le suivi du CONTRAT associeront l'ensemble des acteurs du développement,*



conformément aux dispositions du DSRP qui prévoient que le suivi d'exécution s'effectuera dans le cadre d'une approche participative impliquant les administrations centrales et services déconcentrés, les collectivités territoriales décentralisées, le secteur privé, les bailleurs de fonds et donateurs, et les populations bénéficiaires ».

Définition et spécificité du suivi indépendant

Au Cameroun, le suivi Indépendant est un format de contrôle citoyen pensé, conçu et mis en œuvre par la société civile, par opposition au suivi participatif parallèlement pratiqué au Cameroun et qui n'est rien d'autre qu'une prestation de service commandée.

La spécificité du suivi indépendant du C2D réside ainsi dans son indépendance, c'est-à-dire dans la capacité qu'a la société civile à initier son projet de suivi et à le mettre en œuvre conformément aux objectifs qu'elle s'est elle-même fixés et à son dispositif interne de suivi et d'évaluation.

Le suivi indépendant se distingue justement des initiatives de concertation, de suivi et d'évaluation mises en place par le gouvernement et certains Partenaires Techniques et Financiers (PTF).

Il se démarque par exemple des comités de suivi du BIP (Budget d'Investissement Public), des comités de pilotage existant au sein des départements ministériels, des cadres de concertation sectoriels ou des cellules de lutte contre la corruption au sein desquels la marge de manœuvre de la société civile est limitée par l'influence prédominante du Gouvernement.

Les grandes phases du suivi indépendant du C2D au Cameroun

Le Cameroun en est à ce jour au 3e C2D. Durant ces trois générations de C2D, le suivi indépendant du C2D au Cameroun a connu trois grandes phases. D'année en année et au fil des générations du C2D, on peut distinguer quatre grandes phases à savoir :

1. Une phase d'apprentissage correspondant dès le lancement dans le cadre du C2D 1
2. Une phase de croissance avec le passage en Avril 2010 des financements exclusivement français (Subvention du Ministère des Affaires Etrangères de France) aux financements C2D, donc franco-camerounais
3. Une phase de maturité avec l'entrée d'un représentant de la Société civile au Comité Technique Bilatéral (CTB) à partir de 2012
4. L'institutionnalisation du Suivi Indépendant par l'article 12 de la convention du C2D 3 signée entre la France et le Cameroun en 2016, et formalisée par la convention de partenariat technique et financier signée en Novembre 2017 avec le Comité Technique Bilatéral (CTB)

Principaux objectifs du suivi indépendant du C2D

- _ S'assurer de la mise en œuvre effective des programmes et des projets financés sur fonds C2D à travers l'évaluation de l'efficacité et de l'impact de ceux-ci sur les conditions de vie des populations bénéficiaires
- _ Contribuer à l'amélioration de la gouvernance et des politiques publiques en informant et en alertant les instances de gouvernance du C2D sur les défaillances et les dysfonctionnements relevés dans le cadre de la mise en œuvre des programmes et projets sur les différents sites
- _ Susciter l'éveil citoyen à travers la promotion de l'implication des acteurs de la société civile et des populations bénéficiaires en vue du renforcement de leur capacité d'influence dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques. C'est la dimension pédagogique du Suivi Indépendant

Les grandes étapes du suivi indépendant

Le suivi indépendant du C2D Cameroun se fait en trois grandes étapes qui sont : Le suivi a priori , le suivi de l'exécution et le suivi à postériori.

- _ **Le suivi a priori** porte dans un premier temps en la collecte de l'information et de la documentation sur l'ensemble des projets auprès des maîtres d'ouvrage et des maîtres d'œuvres, ensuite à l'analyse des documents projets, et enfin au plaidoyer/lobbying au sein du CTB pour la prise en compte des recommandations et propositions

des populations et pour l'influence de la stratégie opérationnelle et financière ainsi que des mécanismes de mise en œuvre

- _ **Le suivi de l'exécution** est permanent par l'observation et le contrôle de conformité au moment de la passation des marchés (contrôle des procédures), pendant la réalisation des projets et la validation des projets lors des COS/C2D
- _ **Le suivi a posteriori** consiste en l'évaluation de l'impact des différentes réalisations dans l'amélioration des conditions des populations à travers une démarche participative

Le cycle de mise en œuvre du suivi indépendant

- _ La préparation
- _ Le renforcement des capacités
- _ La collecte des données et des informations sur les sites
- _ Le dépouillement et l'analyse des données
- _ Des rencontres d'échanges avec les représentants de la maîtrise d'ouvrage sectorielle en vue de la consolidation des informations et des données
- _ L'évaluation des impacts
- _ La production des rapports
- _ La présentation des résultats à travers des ateliers
- _ La communication au niveau régional et national

Le dispositif interne de suivi indépendant

Le suivi indépendant du C2D se fait à travers un dispositif de plus en plus cohérent sur l'ensemble du territoire camerounais. Le mode opératoire de mise en œuvre du projet de suivi se présente ainsi :

- _ La maîtrise d'ouvrage est assurée par la CSP
- _ La mise en œuvre est coordonnée aussi bien au niveau national que régional au sein d'un certain nombre d'instances :

Au niveau national

- _ **Le Comité de Pilotage (COPIL)**. Composé des membres de la Plateforme d'Information et d'Actions sur la Dette (PFIAD) - Réseau d'Acteurs travaillant sur la problématique de la Dette, et des représentants de la société civile au sein des Comités Sectoriels de Gouvernance du C2D, il définit l'orientation générale des activités de Suivi Indépendant et évalue leur mise en œuvre
- _ **La Coordination Générale** du suivi assurée par la plate-forme d'information et d'action sur la dette au Cameroun
- _ **La Coordination Technique**. Elle est animée par une équipe coordonnée par le Bureau Technique d'Expertise (BTE) composée de membres de Dynamique Citoyenne, de la plate-forme Dette et des autres réseaux mandataires sélectionnés

en fonction de leur expertise en la matière et de leurs compétences sectorielles et des consultants internes

La Coordination Administrative et Financière.

Celle-ci est à la charge de la CSP qui a été mandatée par la Plate-Forme d'Information et d'Action sur la Dette (PFIAD)

Au niveau régional

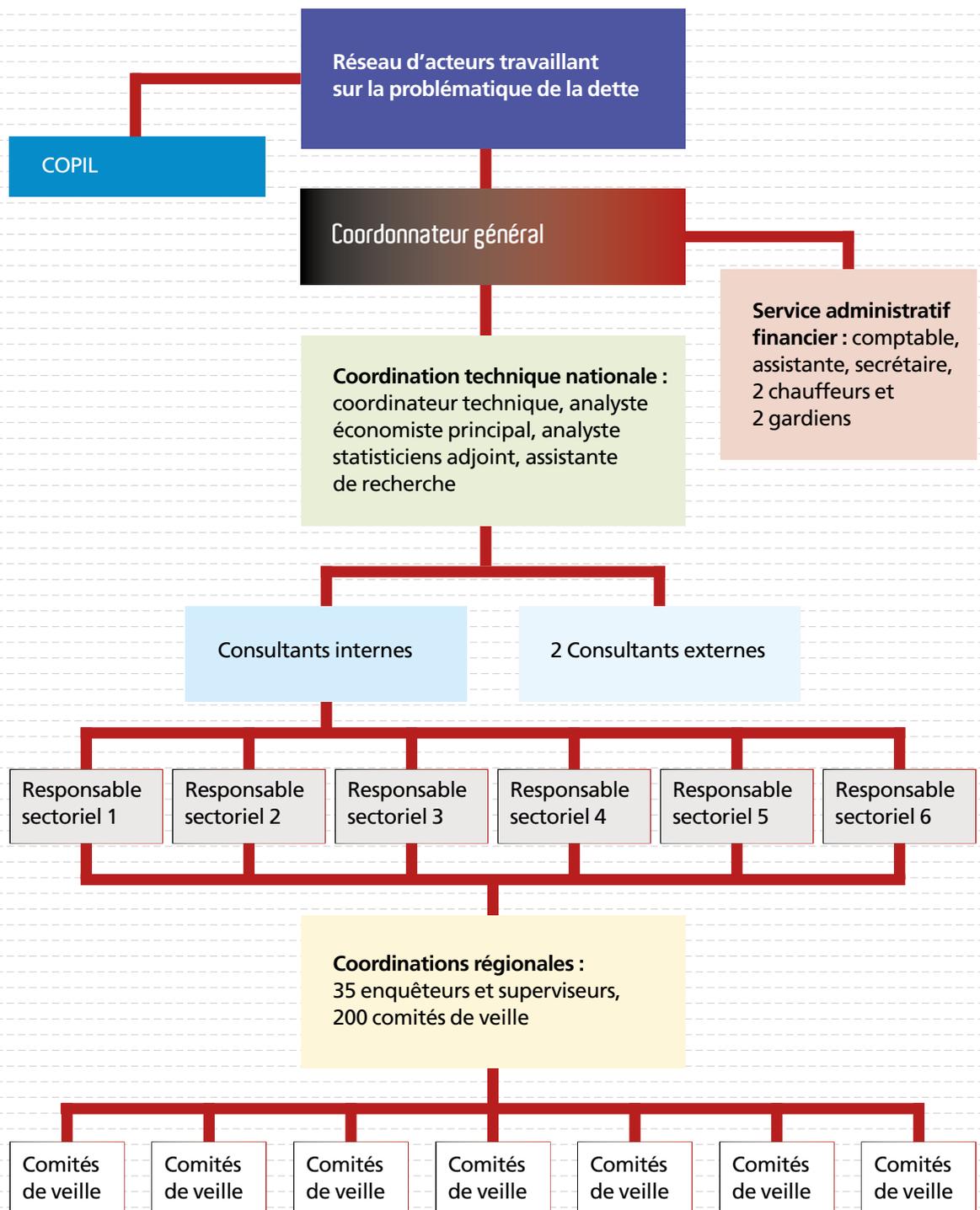
La Coordination Régionale de Suivi. Elle est constituée par des enquêteurs choisis en fonction

de leurs compétences sectorielles et en matière de suivi et dont le nombre est fonction du nombre de projets en cours de réalisation retenus dans la région

Les Comités de Veille Citoyenne.

D'essence communale ou intercommunale, ils sont composés de riverains bénéficiaires du projet, des autorités traditionnelles et/ou religieuses et des élus municipaux. Chaque région dispose de cinq (5) CVC de cinq (5) membres chacun et de durée variable. Ils sont accompagnés par les enquêteurs

Organigramme du suivi indépendant



Visibilité du suivi indépendant

Pour répondre aux exigences de redevabilité et de transparence, le suivi indépendant est astreint au devoir d'information du public en général, les partenaires et la société civile en particulier au travers de divers canaux parmi lesquels :

– **Le Dialogue Citoyen** organisé au niveau national, au lendemain de chaque session du Comité d'Orientation et de Suivi du C2D (COS). Il se veut un cadre d'échanges entre les acteurs du Suivi Indépendant et l'ensemble des parties prenantes dans la mise en œuvre du C2D à savoir les maîtres d'ouvrages, les partenaires techniques et financiers, les populations bénéficiaires, les représentants des OSC, et les médias

– **Les ateliers de restitution dans les chefs-lieux des régions.** Au niveau régional, le Suivi Indépendant organise des restitutions publiques des résultats obtenus par les équipes régionales. Parmi les participants à ces restitutions, on compte les services déconcentrés représentant des maîtres d'ouvrage, les collectivités territoriales décentralisées, les représentants des populations bénéficiaires, les autorités traditionnelles et religieuses, les représentants des OSC

Le partenariat entre sociétés civiles

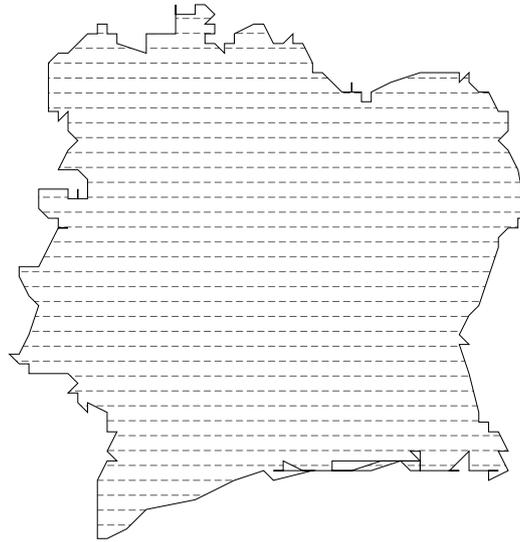
Compte tenu de la coopération étroite avec la Plateforme Dette et Développement (PFDD) et sous la coordination de la CSP, en sa qualité de coordinateur de la PFIAD et représentant mandaté au COS/C2D, le suivi indépendant porté par des représentants de la société civile camerounaise sur l'ensemble du territoire constitue un bel exemple de partenariat.

Avec l'accompagnement des pays africains (Cameroun, Côte d'Ivoire, République Démocratique du Congo, Guinée Conakry, République du Congo) éligibles au C2D par la PFDD, le suivi indépendant du C2D constitue un modèle intéressant de mutualisation des expériences en matière de suivi des politiques publiques.

Présentation par la CSCI du suivi indépendant du C2D en Côte d'Ivoire

Introduction

Dans le cadre de la mise en œuvre du 1^{er} et du 2nd Contrat de Désendettement et de Développement, la Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI) bénéficie d'une Convention d'affectation sur le fonds «Etudes et pilotage».



La CSCI a signé une convention pour un montant de 250 000 000 FCFA (381 122,54 Euros) dont 100.000.000 FCFA (152 445 Euros) pour l'appui institutionnel et le fonctionnement et 150.000.000 FCFA (228 673,52 Euros) pour l'action.

Le mandat de la CSCI aux termes de cette convention est de s'assurer que :

- les programmes et projets financés à travers le C2D s'exécutent en toute transparence
 - les programmes et projets financés à travers le C2D contribuent effectivement à l'amélioration des conditions de vie des populations bénéficiaires
- Pour réussir ce mandat, le suivi indépendant a été défini autour de 4 composantes :
- le suivi physique
 - le suivi financier
 - le suivi qualitatif
 - la perception des populations bénéficiaires des projets

Le suivi indépendant du C2D ivoirien

- Le dispositif règlementaire :
 - La concertation de la société civile par les organes de gestion est mentionnée dans le C2D signé entre la Côte-d'Ivoire et la France
 - Un décret du Président de la République ivoirienne formalise la participation de la société civile aux travaux du 1^{er} organe décisionnaire du C2D (COS)
- Les conditions de mise en œuvre :
 - Des fonds sont mis à disposition pour la mise en œuvre du suivi indépendant
 - Le secrétariat technique du C2D apporte un appui technique permanent
- Cadre organisationnel :
 - Comité de pilotage (5 personnes)
 - Equipe projet (2 personnes)
 - Coordinations régionales (23 coordinations)

Activités réalisées

- _ Création/ redynamisation des coordinations régionales
- _ Formation au suivi indépendant et équipement des coordinations régionales
- _ Missions d'encadrement techniques des coordinations régionales
- _ Sensibilisation des populations par les coordinations régionales
- _ Missions de suivi des réalisations des projets sur le terrain
- _ Recueil du niveau de satisfaction des populations
- _ Restitution des résultats aux parties prenantes
- _ Echanges avec les parties prenantes sur les résultats du suivi indépendant
- _ Diffusion des résultats au grand public

Résultats obtenus

36 projets suivis dans 7 secteurs :

- _ 8 sur Education-Formation
- _ 5 sur Emploi
- _ 8 sur Sante-Protection sociale
- _ 5 sur Agriculture-Développement rural-Biodiversité
- _ 5 sur Infrastructures routières

_ 2 sur Justice

_ 3 sur Développement Urbain-Décentralisation-Eau et Assainissement

Grâce au suivi, il a été constaté que la majorité des projets visités avaient été réalisés ou étaient en cours de réalisations. Des dysfonctionnements ont également été observés et portés à la connaissance de la CSCI.

La perception des populations bénéficiaires a été mesurée, en termes d'implication dans les réalisations des projets d'une part et d'appréciation des projets réalisés d'autre part :

_ Implication des populations : 80,52% des populations bénéficiaires estiment avoir été impliquées dans la mise en œuvre de des projets suivis, mais 48,39% seulement disent avoir participé aux travaux de mise en œuvre des projets ; 41,94% ont participé aux réunions, à la formation et à la sensibilisation et 37,10% à la recherche ou au nettoyage des sites devant abriter les différents projets

_ Appréciation des projets réalisés : 58,44 % des populations se sont dites très satisfaites des projets réalisés dans leurs zones et répondent à leurs besoins et 33,77% satisfaites

La CSCI a rencontré un certain nombre de difficultés dans la mise en œuvre du suivi indépendant, et fait des propositions :

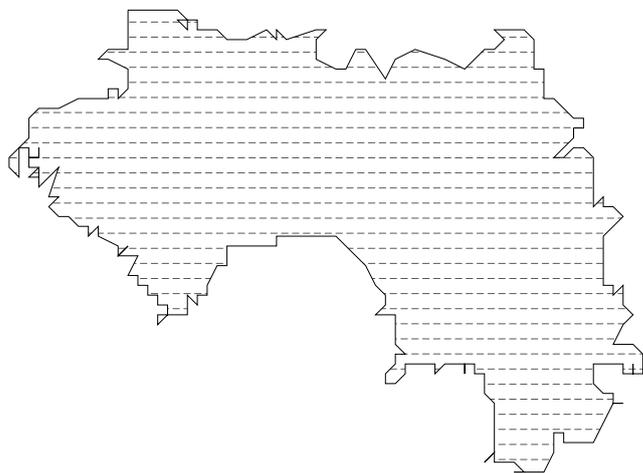
| Difficultés rencontrées | Propositions de solution |
|--|--|
| Irrégularité des réunions du COS | Interpellation des autorités |
| Mise à disposition des documents et supports de réunion ne respectent pas les délais (15 j) | Respect des délais statutaires |
| Réticence des responsables locaux des services publics à collaborer avec la société civile | Sensibilisation des responsables locaux sur la mission de la société civile dans la réalisation du C2D |
| Manque d'information des autorités locales (déconcentrées et décentralisées) sur les projets C2D mis en œuvre dans leur zone | Mise à la disposition des autorités locales, les informations relatives aux différents projets C2D réalisés dans leurs zones de couvertures |
| Désinformation des populations à des fins politiques sur les projets réalisés | Information des populations sur la provenance des fonds utilisés pour la réalisation des projets C2D (lors des campagnes de sensibilisation) |

Conclusions

- _ Le suivi indépendant est une opportunité pour la société civile de faire le contrôle citoyen des politiques publiques
- _ Le suivi indépendant permet l'appropriation des projets par les populations

_ Le suivi indépendant a permis de faire connaître la satisfaction des populations vis-à-vis des réalisations du C2D

_ Des difficultés ont été relevées et des solutions ont été proposées lors des revues sectorielles pour les résoudre



Présentation par la PIADD du suivi indépendant en Guinée

Société civile et suivi indépendant

La PIADD (Plateforme d'Information et d'Action sur la Dette et le Développement) est un espace de concertation de la société civile sur la dette et le développement et le PCUD est l'organe contractant du C2D responsable de la gestion du projet de suivi indépendant.

Il existe six organisations points focaux sectoriels :

- 1.1.1.1. CNOGP (Agriculture)
- 1.1.1.2. PCUD (Développement local)
- 1.1.1.3. CADIF (Enseignement Technique et professionnel)
- 1.1.1.4. CNTG (Enseignement Pré-universitaire)
- 1.1.1.5. CNOSCG (Energie)
- 1.1.1.6. CONASOC (Santé)

Dispositifs de gouvernance du projet de suivi indépendant

Deux instances :

- _ L'Assemblée générale PIADD
- _ Le Comité d'orientation du projet (à mettre en place)

Les ressources nécessaires à l'opérationnalisation de ces instances n'ont pas été acceptées dans la convention de financement du projet de suivi indépendant, ce qui affecte la concrétisation du caractère collectif des décisions d'orientation du projet de suivi indépendant.

Caractère du projet de suivi indépendant guinéen

Le projet de suivi indépendant est un projet qui se veut inclusif, c'est-à-dire ouvert à toutes les organisations de la société civile guinéennes, qu'elles soient membres ou non de la PIADD.

Gestion opérationnelle du projet

Les acteurs :

- _ L'organe contractant (le PCUD)
- _ Du personnel dédié
- _ Les points focaux sectoriels
- _ Les OSC opératrices : sélectionnée sur appel à manifestation d'intérêt, par projet.

Les outils de mise en œuvre du projet :

- _ Sur le plan fonctionnel
 - o Termes de référence de la mission du Comité d'orientation du PSI
 - o Termes de référence des points focaux pour faciliter la coordination
- _ Sur le plan opérationnel
 - o Appel à manifestation d'intérêt avec conditions d'éligibilité
 - o Procédures de sélection des OSC opératrices
 - o Questionnaire d'enquête pour les OSC opératrices
 - o Guide de l'enquêteur
 - o Convention (signature d'une convention entre l'organe contractant et l'OSC opératrice)

Le mode opératoire :

1. Phase test d'un an (suivant convention d'appui à la société civile pour le suivi indépendant du C2D N°001/2017MEF/CTSP/ST-C2D)
2. Evaluation des résultats de la phase test
3. Définition et exécution de la suite du projet

Constats

- _ Un Comité de Pilotage peu équilibré
- _ Le Secrétariat C2D est limité essentiellement aux démarches administratives avec une faible capacité de travail
- _ L'absence de Comité bilatéral de suivi
- _ Les missions de la société civile sont mal définies
- _ L'engagement des acteurs de la société civile dans le processus du suivi indépendant est limité par le manque de compétences et de motivation
- _ Les ressources limitées affectent la portée de l'implication de la société civile dans le C2D
- _ Les interventions de l'AFD par rapport à l'implication de la société civile dans le C2D ne sont pas harmonisées
- _ Les menaces politiques pèsent sur le processus

Présentation par la PF2D du suivi indépendant du C2D au Congo

Historique

Deux dynamiques citoyennes :

- _ PCPA
- _ L'activité de suivi budgétaire et de redevabilité qui ont donné lieu à une volonté commune de mettre en place une plateforme sur la thématique de la dette.

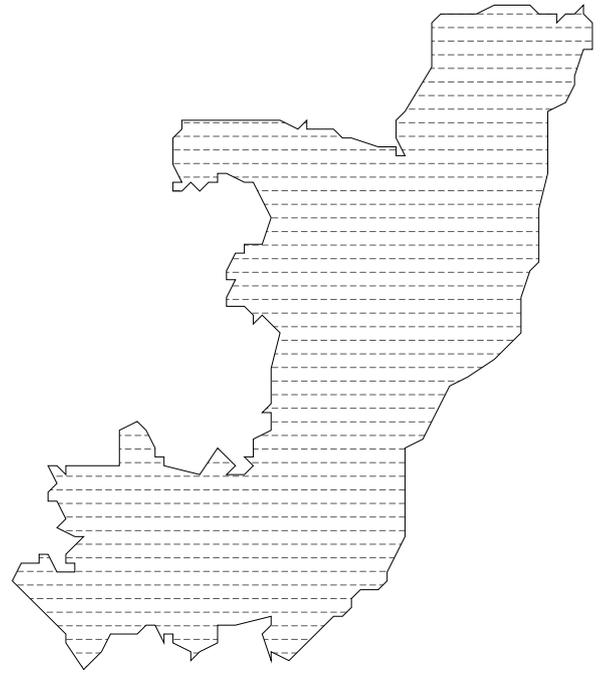
Organes et structuration

La Plateforme Dette et Développement (PF2D) avec :

- _ Une AG des 38 organisations membres.
- _ Une coordination de 7 membres, appartenant tous à des organisations membres du PCPA.
- _ Les points focaux : Quatre points focaux géographiques pour le moment, avant d'aller vers des points focaux structurels (thématiques).

La participation de la société civile dans le C2D congolais est actuellement simplement « tolérée ».

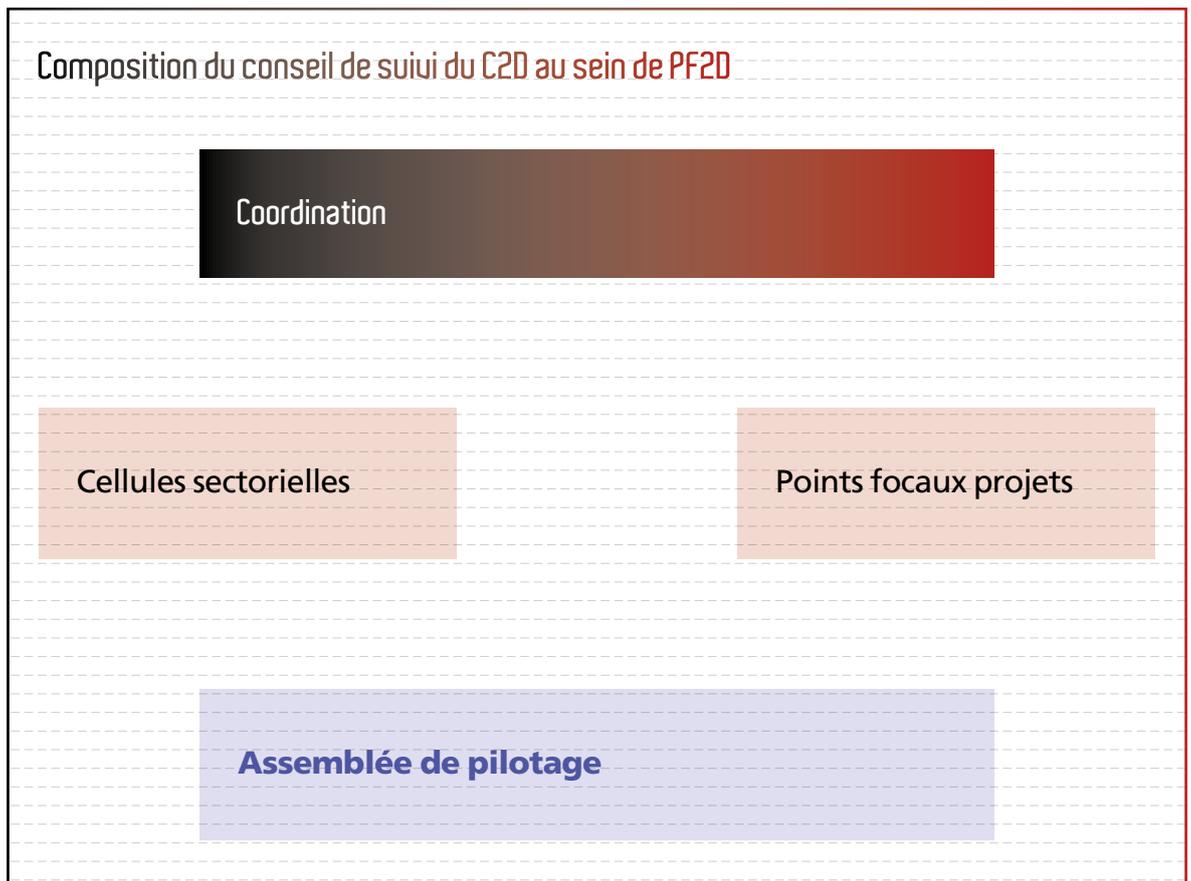
La plateforme ne bénéficie pas encore d'un financement pour la mise en œuvre d'un projet



de suivi indépendant. Elle a toutefois commencé à réfléchir à ce à quoi pourrait ressembler un projet de suivi indépendant au Congo.

Éléments de réflexion pour le suivi :

Composition du conseil de suivi du C2D au sein de la PF2D :



Coordination nationale :

Composition :

- _ le coordonnateur
- _ le coordonnateur adjoint
- _ le secrétaire
- _ 4 membres

Missions/rôles :

- _ interface
- _ veille informationnelle
- _ suivi des décaissements
- > feuille de route pour les missions de suivi sur la base des infos du COS

Cellules sectorielles :

Composition :

- _ représentants des plates formes thématiques :
 - o santé et éducation
 - o formation et insertion professionnelle
 - o agriculture et développement rural
 - o forêt et environnement
 - o sociétés savantes

Missions/rôles :

- _ identification des projets avec points d'attention
- _ élaboration des indicateurs
- > Tableaux de bord par projet

Points focaux des projets :

Composition :

- _ 1 représentant de la cellule sectorielle
- _ 6 délégués des OSC œuvrant dans le domaine concerné

Missions/rôles :

- _ visites des projets
- _ suivi des indicateurs
- _ évaluation des points d'attention
- > rapport de suivi par projet

Assemblée de pilotage :

Composition :

- _ coordination
- _ cellules sectorielles
- _ points focaux
- _ délégués régionaux du PF2D

Missions/rôles :

- _ compilation et Validation des rapports projets
- _ élaboration des recommandations
- _ élaboration et publication du rapport
- > rapport de suivi global

Problèmes :

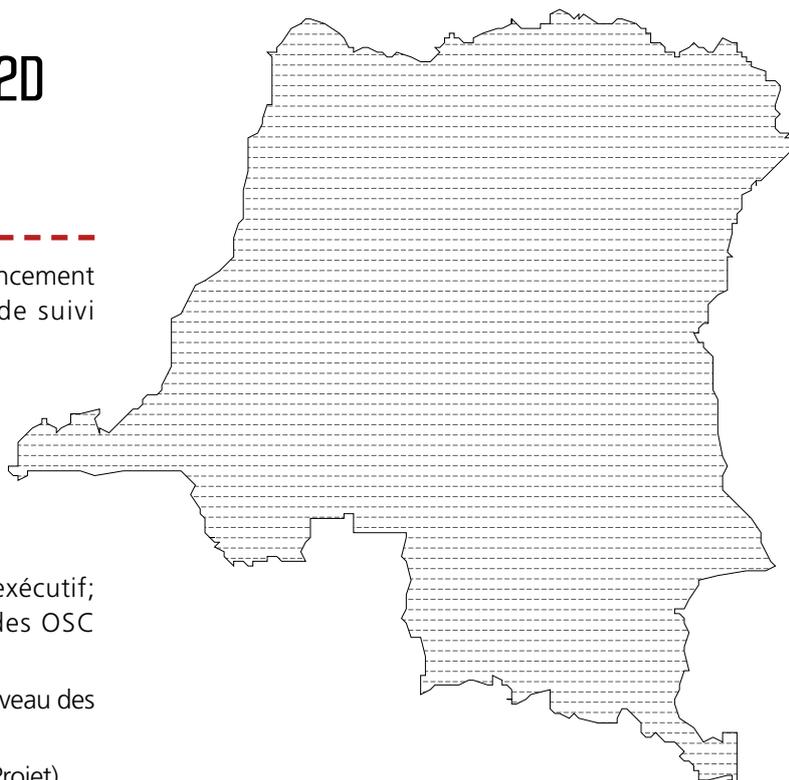
- > personne ne semble reconnaître le rôle de la société civile au niveau du COS
- _ le suivi est assuré par un seul agent au ministère des Finances
- _ les données ne sont pas disponibles et les rapports sur l'évolution des projets ne sont pas accessibles.

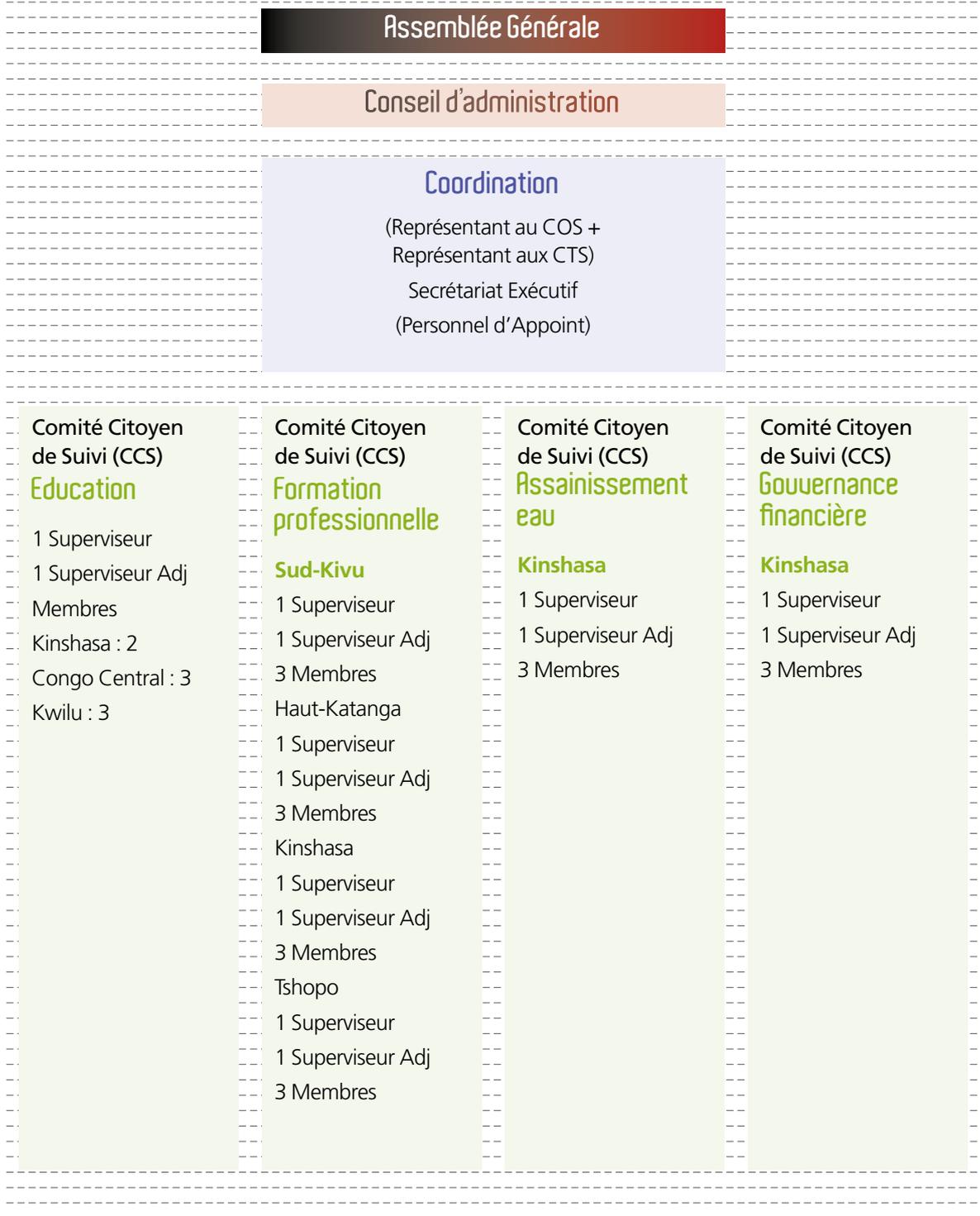
Présentation par la PC2D du suivi indépendant du C2D en RDC

La PC2D ne bénéficie pas encore de financement pour la mise en œuvre d'un projet de suivi indépendant, mais a préparé un projet.

Dispositif

- _ Assemblée Nationale (30 OSC Thématiques diversifiées)
- _ Comité de Pilotage (7 membres)
- _ Coordination Nationale (Secrétariat exécutif; Commissions ad hoc-implications des OSC membres)
- _ Coordinations Provinciales (26 OSC au niveau des provinces et local)
- _ Comités Citoyens de Suivi (Niveau local/ Projet)





Actions envisagées

- _ Préparations (Mise en route; renforcement des capacités; Conception et production des outils)
- _ Etudes
- _ Réunions (Internes/ C2D) / Restitutions (Société Civile : Organisations membres)
- _ Sensibilisation et Education des Citoyens
- _ Suivis de proximité (Equipe du terrain, structuration des bénéficiaires)
- _ Descente sur terrain
- _ Analyses
- _ Echanges (Instances du C2D)
- _ Alertes (Instance C2D)
- _ Rapports / Recommandations / Restitutions (Parties prenantes : Bénéficiaires / Autorités publiques/ Société Civile)
- _ Evaluation

Plateforme Française Dette & Développement (PFDD)

c/o CCFD-Terre Solidaire

4, rue Jean Lantier 75001 Paris

Tel: + 33 (0) 1 44 82 81 34

<http://dette-developpement.org/>

Rédaction

Rapport d'évaluation, capitalisation et prospective issu de l'Atelier international d'évaluation, de capitalisation et de prospective organisé les 14-17 mai 2018 à Paris par la PFDD, dans les locaux du CCFD-Terre Solidaire.

La PFDD a bénéficié, pour la préparation et l'animation de l'atelier, et pour la rédaction du rapport de l'appui de Rodolphe Poirier (Rodolphe Poirier Consulting), consultant.

Création graphique & réalisation : Catherine Maddens

Impression : Imprimeries Sipap Oudin

Ce rapport s'inscrit dans le cadre du projet de renforcement de la mobilisation des sociétés civiles pour le suivi des contrats de désendettement et de développement au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Congo, en Guinée et en RDC, cofinancé par l'Agence Française de Développement et mis en œuvre entre septembre 2015 et octobre 2018.

Le présent rapport bénéficie du soutien de l'Agence Française de Développement. Néanmoins, les idées et les opinions présentées dans ce rapport ne représentent pas nécessairement celles de l'AFD.

Mai 2018



La Plateforme Française Dette & Développement regroupe 29 organisations et syndicats français agissant en faveur d'une solution large, juste et durable au problème de la dette des pays en développement

dette-developpement.org

Contact

Fanny Gallois, coordinatrice de la PFDD
f.gallois@ccfd-terresolidaire.org / 01 44 82 81 34